

Château-Arnoux Saint-Auban

Bulletin municipal n°14

Janvier 2026



Villes et Villages Fleuris



3 Édito

4 Nouvelle rentrée

5 Savoir rouler à vélo

6 Sécurité

8 Incivilités

9 Vie municipale

22 Environnement

24 Commerces

26 Action sociale

29 Culture et Patrimoine

30 Vie des quartiers

32 Histoire locale

34 Forum

37 Vie associative

49 France services Val de Durance

50 Théâtre Durance

52 Des nouvelles de l'Agglo

54 Déchets

58 Tribune libre

60 Agenda

LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 17h15 sans interruption.

Tél : 04 92 33 20 00 - www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

Suivez-nous sur facebook : Mairie Château Arnoux Saint Auban

LES SERVICES ADMINISTRATIFS Tél : 04 92 33 20 02
(Etat civil - Affaires scolaires...) vous accueillent aux mêmes horaires que la mairie

LES SERVICES TECHNIQUES Tél : 04 92 33 20 01

Astreinte technique urgences (après 16 h 30 et week-ends) Tél : 06 09 54 52 02

Occupation des salles sportives Tél : 04 92 33 20 01

Affichage «sucettes»

Occupation des autres salles communales Tél : 04 92 33 20 01

Enlèvement des encombrants Tél : 04 92 33 20 01 ou 04 92 33 20 34

Uniquement pour les personnes ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule ou n'étant pas véhiculées (Mobilier et électroménager imposant uniquement). 1er et 2e mardi de chaque mois. Inscription préalable auprès de la Mairie (Services techniques)

Agence postale communale Tél : 04 86 89 10 12

CCAS Tél : 04 92 33 20 16 ou 06.45.73.72.49

SERVICES PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Service déchets Tel : 04.92.32.05.05

Eau et assainissement Tél : 04 92 30 58 40

Astreinte Tél : 06 09 54 52 06

Déchetterie de Château-Arnoux Tél : 04 92 64 28 48

Gratuit pour les particuliers (sauf gravats au-delà de 3 tonnes par an). Badge gratuit obligatoire.

Accueil du lundi au samedi de 8h30- 12h / 13h30-17h. Zone artisanale les Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux

Maison France Services Tél : 04 92 37 25 94

Les Jardins de la Cité - 04600 Saint-Auban - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

Bulletin d'informations de la ville

Directeur de la publication : René VILLARD

Commission communication : Ville de Château-Arnoux Saint-Auban

1 Rue Victorin Maurel, 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication

Photographies : © Mairie © Associations

Couverture : CNVV

Création et mise en page : Elisabeth MARTELET

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Dépôt légal : Janvier 2026

Ce numéro a été tiré à 3 300 exemplaires Le magazine municipal est imprimé sur du papier respectant la norme PEFC, avec encres végétales

ÉDITO



Madame, Monsieur, cher Ami, chère Amie,

Bises à vous tous,

René VILLARD
Maire de Châ-

Conseiller

teau-Arnoux Saint-Auban
départemental



Décembre en Provence –

La deuxième édition de Décembre en Provence a une nouvelle fois conquis le public.

Habitants de la commune et visiteurs des alentours se sont retrouvés nombreux pour partager un moment chaleureux et festif.

Cette édition a été placée sous le signe du partenariat et du partage. L'évènement a pu compter sur l'implication renouvelée du comité des fêtes et s'est renforcée avec l'association du Patrimoine, l'école de musique « Arlette Vial », les écoles primaires FREINET et MANCEAU ainsi que la MFR.

L'exposition éphémère, très attendue avait cette année pour thème le vitrail.

Les visiteurs ont pu admirer les superbes créations de Patricia PETIT – BARA habitante de la commune, Valérie ROUX de Volonne, Christine ISSACHI de Villeneuve et Amélie SARLIN présidente de l'association CREODE de GAP fille de Dominique et Bernard SARLIN habitant la commune

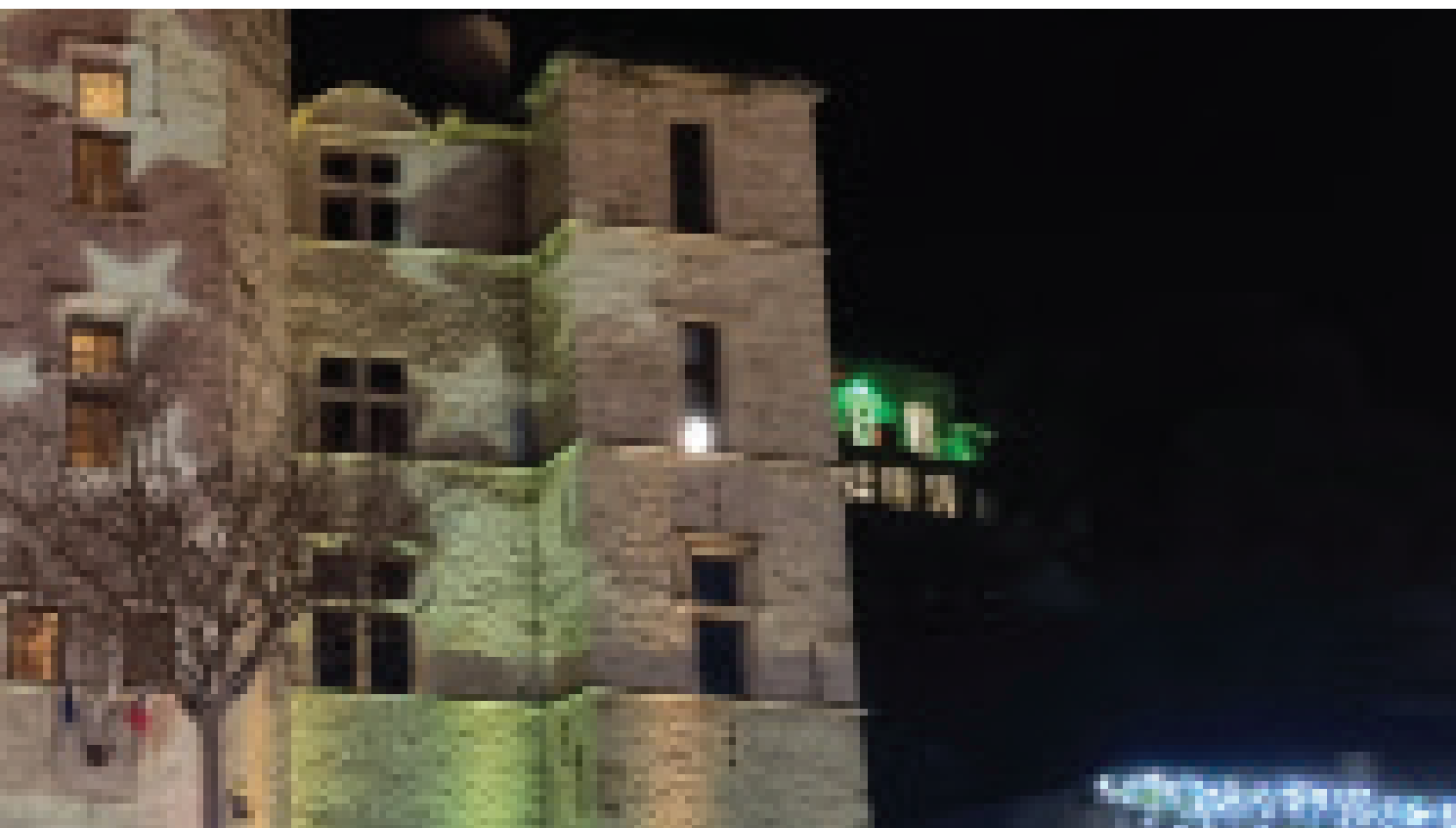
et très connus pour leur implication bénévole.

Comme l'année dernière, l'exposition a été complétée par un marché de Noël organisé en nocturne puis en journée le lendemain, rythmé par l'ouverture de la crèche et des illuminations de Noël.

Sur deux jours 80 élèves ont participé à des ateliers autour de la Provence animés par les élèves de seconde de la classe de Sophie ROUBAUD de la Maison Familiale et Rurale « MFR »

La découverte du vitrail le vendredi matin accompagnée d'explications techniques de Madame Patricia PETIT – BARA a suscité un vif intérêt auprès des enseignants comme des élèves et des parents accompagnateurs.

Les illuminations, les chorales Mélodie rose, la clef des chants et la chorale de l'école de musique Arlette Vial ont réchauffé l'ambiance, ainsi que le vin chaud et les biscuits offerts par le comité des fêtes avec un spectacle



Une 2ème édition festive et réussie

pyrotechnique très apprécié.

Le marché de Noël, a été de grande qualité a réuni 35 exposants ravis de l'ambiance conviviale et de leurs ventes et déjà prêts à revenir pour l'édition 2026.

Le samedi matin place à l'originalité avec un concours de pull de Noël suivi l'après midi du résultat du concours de dessin ouvert aux écoles et aux associations.

L'association du patrimoine assurait la buvette tout au long des festivités.

Les ateliers de cette édition ont plongé petits et grands dans l'univers « Stitch en Provence »

Des tahitiennes du groupe « API FENUA » de L'école du Sous- Sol de DIGNE sont venues nous faire découvrir leurs danses et nous initier en présence de Mister élégance, de la Mère Noël et de la PAT'PATROUILLE.

A l'extérieur une exposition de voitures et des

balades à poney et pansage offerts ont permis à plus de 40 enfants de profiter pleinement de la fête ainsi que de nombreux cadeaux distribués tout au long de la journée.

Pour clôturer l'évènement, l'école de musique a proposé un concert de qualité suivi d'un goûter offert aux enfants.

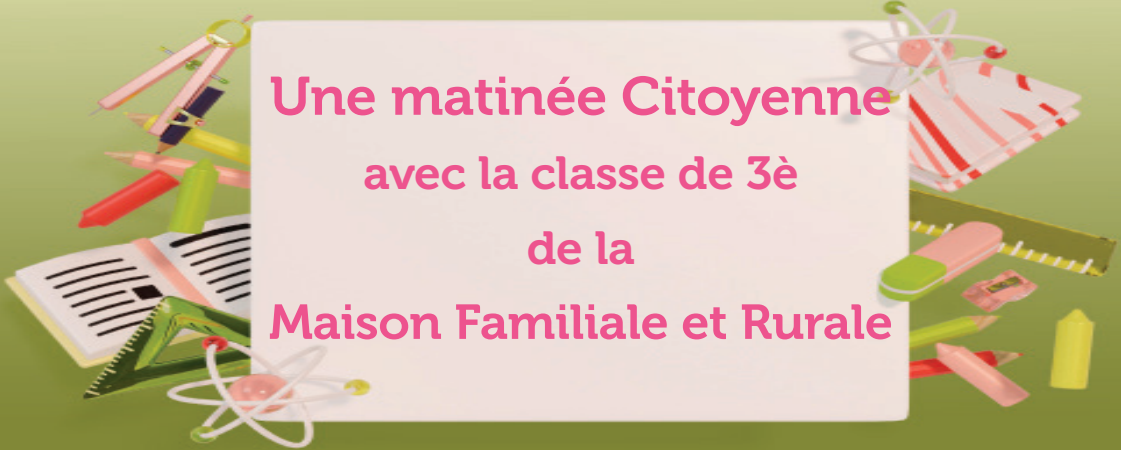
Un grand merci à l'ensemble des participants, des associations partenaires et au personnel communal pour leur engagement et leur énergie qui ont largement contribué à la réussite de cette 2ème édition très appréciée des habitants et ceux des alentours.

« La municipalité vous souhaite une très belle année 2026,

Prenez bien soin de vous et vos proches. »

RETOUR EN IMAGE...





Une matinée Citoyenne avec la classe de 3^e de la Maison Familiale et Rurale

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté les élèves de la classe de 3^eme de la MFR ont participé à une matinée citoyenne organisée en partenariat avec la commune et leur professeure Madame Céline PAGEAUT.

Les élèves ont pu dialoguer avec Monsieur le Maire, René VILLARD, la Directrice Générale des Services, Madame Myriam TARDIEU – ROCHAT, la Cheffe du service Etat civil, Madame Nathalie DESANTI ainsi qu'avec l'adjointe aux affaires sociales, Francine OBELISCO et l'adjointe à la culture et au patrimoine, Madame Geneviève PELEGRINA organisatrice de cette rencontre.

Ces échanges instructifs ont abordé des thèmes concrets tels que la vie communale, l'engagement citoyen, les missions des services municipaux et les actions menées au service des habitants.

Cette matinée a été particulièrement enrichissante pour les élèves qui ont posé de nombreuses questions et ont pu découvrir les réalités du service public local, renforçant ainsi leur compréhension de la citoyenneté et de la vie démocratique.

Geneviève PELEGRINA
Adjointe déléguée au Patrimoine et à la Culture



Vœux du Maire : une soirée placée sous le signe du partage

Les vœux du Maire se sont déroulés le 7 janvier dernier en présence d'un public nombreux, venu partager ce moment convivial et républicain.

La soirée a débuté par **la diffusion d'un diaporama retraçant les principales réalisations de l'année** écoulée, mettant en lumière les projets menés et les actions engagées au service de la commune et de ses habitants.

Le Maire a ensuite pris la parole pour présenter ses vœux, revenir sur les temps forts de l'année passée et évoquer les perspectives à venir, dans un discours empreint de proximité et d'engagement.

La cérémonie s'est conclue par un apéritif convivial, offrant à chacun l'occasion d'échanger dans une atmosphère chaleureuse et détendue.



Vœux au personnel communal : un moment chaleureux et mérité

Le 13 janvier au matin, le Maire a eu le plaisir de réunir l'ensemble du personnel communal autour d'un brunch convivial, à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Ce temps de rencontre a été l'occasion de remercier chaleureusement les agents communaux pour leur engagement quotidien, leur disponibilité et la qualité du travail accompli tout au long de l'année au service des habitants et de la commune.

La matinée a également été marquée par un moment fort : la remise des médailles du travail, venant récompenser l'ancienneté, le professionnalisme et le dévouement de plusieurs agents. Un instant empreint d'émotion et de fierté, partagé par l'ensemble des participants.

Dans une atmosphère détendue et chaleureuse, les échanges se sont ensuite poursuivis autour du brunch, renforçant les liens et l'esprit d'équipe qui animent les services communaux.

Sabrina LOPEZ - Médaille d'or - 35 ans

Fabienne JULIEN - Médaille de vermeil - 30 ans

Nathalie SERPAGGI - Médaille d'argent - 20 ans

Corinne PARET - Médaille d'argent - 20 ans

Myriam FROISSART-GILLOT - Médaille d'argent - 20 ans





Visite communale de la nouvelle préfète et du nouveau sous-préfet

C'est avec grand plaisir que la Commune accueille régulièrement les représentants de l'Etat sur le Département.

C'est ainsi que Mme Isabelle TOMATIS, Préfète des Alpes de Haute Provence accompagnée par Xavier PANNECOUCKE, Sous-préfet de l'arrondissement et Secrétaire général de la Préfecture ont visité les infrastructures communales le 16 décembre dernier.



Après une rencontre en mairie avec les Elus, afin d'échanger sur les projets et réalisations municipales, la visite s'est déroulée sur la matinée : chapelle Saint-Jean, chalet Prouvé, Maison de Santé, pour se terminer par une rencontre organisée à la Maison France Services en présence de M. Dominique CEAUX, Sous-Préfet de Castellane et de la Directrice Générale de Provence Alpes Agglomération et l'ensemble des agents en charge de ce service public

Un Noël magique au cinéma pour nos enfants !

Tous les enfants des écoles de la commune ont eu la chance de vivre une sortie cinéma offerte par la Municipalité.

Les rires ont résonné dans la salle, les yeux se sont émerveillés devant l'écran, et l'ambiance était résolument festive, pleine de bonne humeur et d'excitation.

Pour que la magie de Noël soit complète, Mme Evelyne FALAIX, adjointe déléguée aux affaires scolaires, a offert à chacun de délicieuses papillotes. Les enfants, ravis, ont pu savourer ces petites douceurs.

Cette sortie a été bien plus qu'une simple séance de cinéma. C'était un vrai moment de partage et de complicité entre camarades, un souffle de joie avant les vacances de Noël.

Les élus étaient heureux d'avoir contribué à créer des souvenirs chaleureux et lumineux, qui, sans aucun doute, resteront gravés dans la mémoire de nos jeunes spectateurs.



Fermeture du réseau Cuivre sur notre commune



D'ici 2030, la France aura basculé dans le Très Haut Débit numérique, c'est dans ce cadre que Orange annonce la fermeture technique du réseau cuivre / ADSL.

Pour notre commune cette fermeture technique aura lieu en janvier 2027 (Lot 3) / en 2028 (Lot 4) / en 2029 (Lot 5). [A adapter selon la commune]

Lors de la fermeture technique, tous les services associés - tels que le téléphone fixe et l'internet (ADSL) - seront définitivement interrompus.

Tous les clients concernés, qu'il s'agisse de particuliers, de professionnels, d'entreprises ou d'administrations, sont donc invités à anticiper le plus tôt possible leur migration vers d'autres solutions technologiques en se rapprochant de l'opérateur de leur choix.

Sur notre commune la fibre est largement déployée. Elle offre des débits plus performants, est plus robuste (moins de pannes que sur le cuivre) et est moins énergivore.

Pour les logements non raccordables à la Fibre les opérateurs proposent d'autres solutions technologiques (4G/5G, offre satellite) permettant de bénéficier du Très Haut Débit.

Quand l'Histoire rencontre les générations - les représentants des survivants d'Hiroshima et de Nagasaki en visite

La salle des fêtes de la commune a récemment accueilli un moment fort d'échanges et d'émotion à l'occasion de la réception officielle organisée par l'association du Mouvement de la Paix en partenariat avec la Municipalité.

À cette occasion, Monsieur le Maire accompagné de certains élus a eu l'honneur de recevoir trois représentants de l'association japonaise HIDANKYO, lauréate du Prix Nobel de la Paix 2024, accompagnée par Pierre VILLARD, Co-président national du Mouvement de la Paix.

Fondée par des survivants des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, l'association HIDANKYO œuvre depuis plusieurs décennies pour la reconnaissance des victimes, la transmission de la mémoire et la lutte contre les armes nucléaires.

À travers leurs témoignages et leur engagement, ses membres rappellent inlassablement les conséquences humaines dramatiques de l'arme atomique et la nécessité absolue de préserver la paix.

L'attribution du Prix Nobel de la Paix vient saluer ce combat exemplaire mené au service de l'humanité tout entière.

Au cours de cette rencontre, les échanges ont mis en lumière l'importance du dialogue entre les peuples, du devoir de mémoire et de l'éducation à la paix, en particulier auprès des jeunes générations.

Monsieur le Maire a souligné combien ces témoignages résonnent avec les valeurs de solidarité, d'humanisme et de fraternité portées par la commune, et combien il est essentiel de rester vigilants

Et ce face aux risques qui pèsent encore sur la paix dans le monde, notamment en éliminant la menace persistante des armes nucléaires.

Ce temps de partage, empreint de gravité mais également d'espoir, a rappelé que la paix est un engagement quotidien qui dépasse les frontières et les cultures.

À l'échelle locale aussi, chacun peut contribuer à faire vivre la mémoire de l'horreur nucléaire, et à promouvoir la compréhension mutuelle, la voie du dialogue et de la négociation pour résoudre les crises et mettre un terme aux conflits.

En conclusion de cette rencontre, les représentants de l'association HIDANKYO ont partagé une réflexion forte, invitant à la prise de conscience collective :

« La guerre, c'est un massacre de gens qui ne se connaissent pas au profit de gens qui se connaissent et ne se massacrent pas. »

Un message puissant, qui continuera d'alimenter la réflexion et l'engagement de la commune en faveur d'un avenir pacifique et solidaire.



Expo - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux Femmes



Quand l'art raconte la force des femmes - Une soirée d'émotion, de solidarité et de résilience

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre dernier, la commune a accueilli dans la salle d'exposition du Centre Culturel Simone SIGNORET. Un événement marquant, mêlant sensibilisation, art et engagement citoyen.

Cette action soutenue par Nathalie SZAFRANSKI, conseillère municipale déléguée à l'égalité Femme-Homme et à la maltraitance et le CCAS a permis de rappeler l'importance d'une mobilisation collective et continue pour protéger les femmes et faire évoluer les mentalités.

La soirée a réuni un public nombreux et s'est déroulée en présence de nombreux partenaires dont Monsieur le Président du Tribunal judiciaire, soulignant l'importance de l'action conjointe des

institutions, des associations et des citoyens dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Cet événement est né de l'initiative courageuse de Carole ROUX, survivante de violences graves, et de son compagnon Loïc CESARINI, photographe.

Ensemble, ils ont choisi de transformer une expérience personnelle douloureuse en un projet artistique et citoyen, offrant une voix aux femmes victimes et mettant en lumière leurs parcours de résilience.

Au cœur de la soirée, une exposition photo et audio a plongé les visiteurs dans des portraits saisissants accompagnés de témoignages sonores. Les émotions étaient palpables et l'impact immédiat.

La performance de danse qui a suivi a prolongé cette expérience, traduisant par le mouvement et la musique la force, le courage et l'espoir des femmes.

Tout au long de l'événement, une atmosphère de partage, d'écoute et de respect a prévalu.

Les échanges et réactions du public ont rappelé que **derrière chaque chiffre se cache une vie, un parcours et une histoire qui mérite d'être entendue et soutenue.**

La commune remercie chaleureusement Carole ROUX et Loïc CESARINI pour leur engagement et leur courage.

Elle remercie également les associations, les équipes municipales, les partenaires institutionnels et toutes les personnes présentes, qui ont contribué à faire de cette soirée un moment de solidarité et d'espoir.

La lutte contre les violences faites aux femmes est l'affaire de tous.

Continuons, ensemble, à soutenir les victimes, à prévenir les violences, à briser les tabous et à défendre l'égalité, aujourd'hui et chaque jour.

Partenaires :

CDAD 04

Provence Alpes Agglomération

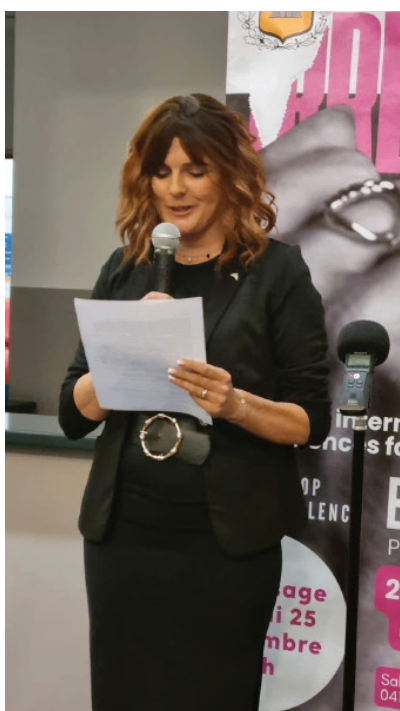
Gendarmerie des Alpes-de-Haute-Provence

France victimes

CIDFF des Alpes-de-Haute-Provence

Maison de Protection des Familles 04

Librairie De fil en page





Dispositions prises par la commune ... pour favoriser l'arrivée de nouveaux médecins

L'accès aux soins, et en particulier à un médecin généraliste, constitue un enjeu important pour les habitants de la commune.

Une Maison de Santé a été créée ; elle regroupe actuellement 11 professionnels de santé, dont deux médecins généralistes.

Toutefois, les départs récents de plusieurs médecins sur le secteur du carrefour Bléone–Durance ont fragilisé la couverture médicale locale et soulignent l'importance des actions visant au maintien et à l'installation de praticiens.

Face à cette situation, la commune a engagé plusieurs mesures destinées à favoriser l'accueil de nouveaux médecins :

- un cabinet médical équipé et immédiatement opérationnel est réservé en vue de l'installation d'un troisième médecin ;
- un logement communal peut être mis à disposition afin de faciliter l'installation ;
- des conventions ont été conclues avec des organismes spécialisés dans le recrutement de professionnels de santé, en France et en Europe ;
- des annonces sont diffusées sur le site internet communal, la page Facebook de la commune et dans la presse médicale spécialisée (notamment Le Quotidien du Médecin et des supports à destination des internes) ;
- le classement du territoire en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) par l'Agence régionale de santé, à compter du 1er janvier 2026, permet aux médecins de bénéficier de dispositifs d'accompagnement et d'aides financières destinés à faciliter leur installation et leur exercice ;
- le dispositif Dr Junior. Il permet à de jeunes médecins récemment diplômés d'exercer temporairement (2 fois 6 mois) dans des territoires confrontés à une offre médicale insuffisante. Ces médecins, placés sous la responsabilité d'un médecin senior, assurent des consultations pour la population.

À ce titre, l'ARS des Alpes-de-Haute-Provence prévoit l'accueil, d'ici la fin de l'année 2026, d'une vingtaine de médecins « Dr Junior » sur les territoires du département.

Gérard Benoit
1er adjoint délégué aux finances

La santé : priorité n°1 des Français

Selon un sondage CSA pour France Assos Santé (novembre 2025), la santé est désormais la toute première attente des citoyens :

- 70 % des Français la placent en tête, devant la sécurité (68 %), la lutte contre les incivilités (62 %) et la gestion des finances et de la dette de la commune (57 %)
- Une attente forte autour de l'accès aux soins

Lorsque on les sonde sur leur première priorité en termes de santé :

- la priorité n°1 pour les répondants, est le maintien et le développement de l'accès aux soins, viennent ensuite la protection de leur environnement de vie comme la qualité de l'eau, des repas sains et durables dans la restauration collective.

Les maisons et centres de santé sont largement plébiscités
Les solutions de proximité sont très largement soutenues :

- 93 % des Français sont favorables à la création ou au développement de maisons de santé et centres de santé,
- 91 % encouragent l'accueil d'étudiants en médecine,
- 90 % soutiennent la mise à disposition de locaux ou logements pour les professionnels de santé.

Gérard Benoit 1^{er} adjoint délégué aux finances



Notre commune a accueilli le Congrès Départemental des Maires

C'est avec fierté que notre commune a eu l'honneur d'accueillir pour la deuxième fois le 16 octobre dernier, le Congrès Départemental des Maires.

Après une première édition en 2017, cet événement prestigieux a de nouveau choisi notre ville comme lieu de rencontre et d'échange pour l'ensemble des élus du département.

Un grand merci à l'association des Maires du département et à son Président Daniel SPAGNOU.

Cette manifestation rassemble non seulement les maires et représentants municipaux, mais également de nombreux partenaires locaux, entreprises et acteurs économiques, mettant en lumière le dynamisme et le savoir-faire de notre territoire.

Les participants ont pu découvrir les initiatives locales et échanger avec les entreprises et associations qui contribuent au développement de notre commune.

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs impliqués : élus, équipes municipales, entreprises locales, associations et prestataires, qui ont contribué au succès de cet événement.

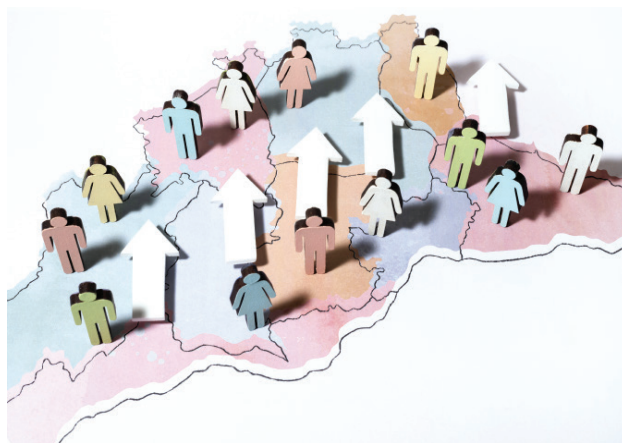
Leur engagement démontre que notre commune est un lieu dynamique, accueillant et engagé au service de ses administrés.

Château-Arnoux-Saint-Auban

Une tendance démographique encourageante pour la commune

La population au 1er janvier 2026 : 5 235 habitants (+0,33 %)

Début décembre, l'Insee a publié les chiffres officiels de la population de la commune au 1er janvier 2026.



La population totale s'établit à 5 235 habitants, soit une augmentation de 0,33 %, correspondant à 17 habitants supplémentaires par rapport au 1er janvier 2025.

Après une première hausse observée en 2024, puis une nouvelle progression en 2025, cette évolution au 1er janvier 2026 confirme une dynamique démographique légèrement positive, qui se maintient sur plusieurs années.

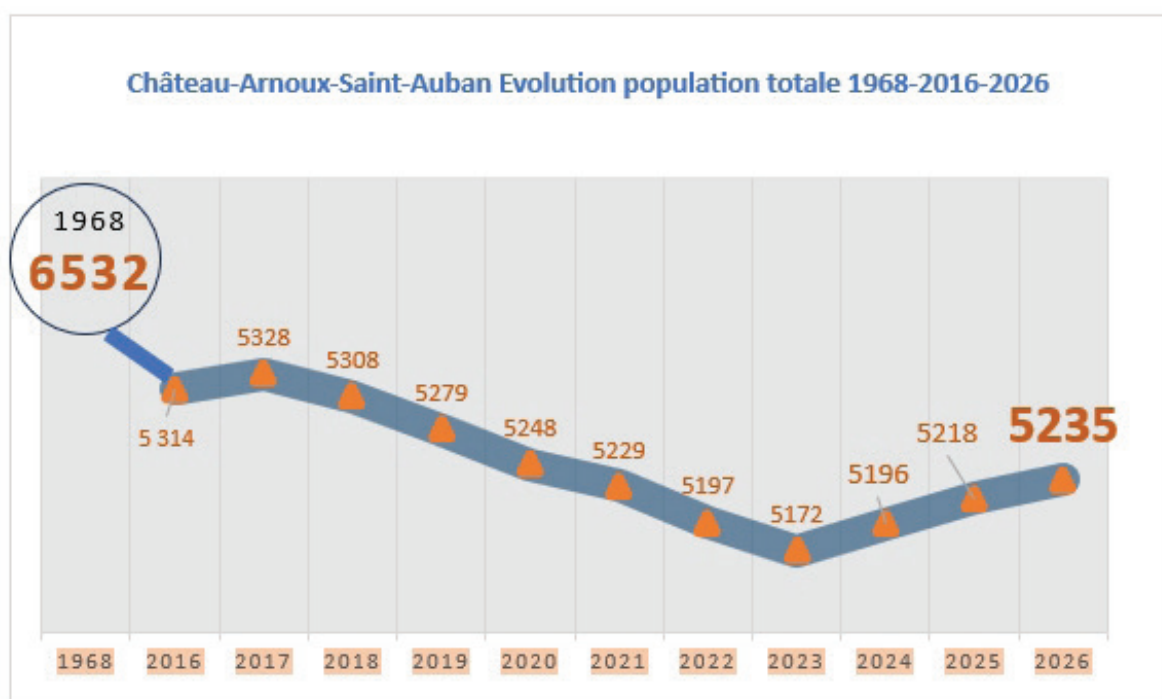
Cette tendance constitue un signal encourageant pour la commune, tant en matière d'attractivité que pour le maintien des services et équipements du territoire.

Pour rappel, la population totale se compose :

- de la population municipale, qui regroupe les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune, soit 5 107 habitants ;
- de la population comptée à part, soit 128 personnes, qui résident hors de la commune tout en conservant un lien administratif ou résidentiel avec celle-ci.

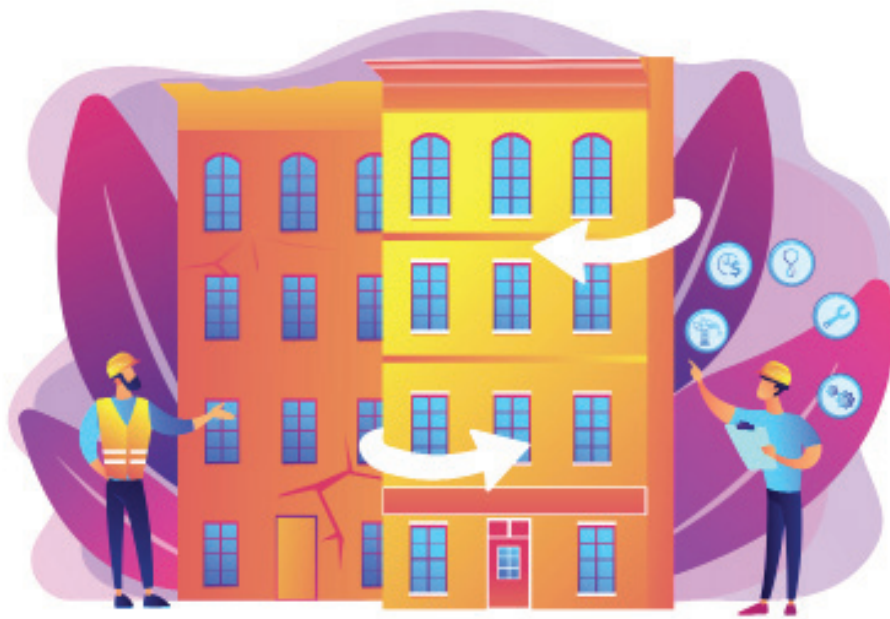
Ces données, établies par l'Insee selon des critères nationaux, servent notamment de référence pour la planification locale et le calcul de certaines dotations.

Gérard Benoit 1er adjoint délégué aux finances



LOGEMENTS

Obligation d'atteindre une proportion minimale de logements sociaux.



L'article 55 de la loi SRU modifiée, impose à certaines communes urbaines de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux proportionnel à leur parc de résidences principales (25 %).

Dans notre commune, se loger devient de plus en plus difficile pour de nombreux habitants. Trop de personnes peinent à se loger dignement à un prix accessible

Se loger ne doit pas être un luxe, mais une garantie pour toutes et tous. Nous voulons permettre à chacun de vivre et de rester sur notre commune, quel que soit son âge ou son niveau de revenu.

Le logement est au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Face à la hausse des loyers et au manque de logements accessibles, le droit au logement est « une priorité ».

La Commune a engagé 4 projets de logements abordables en partenariat avec les bailleurs sociaux, afin de répondre aux besoins du territoire.

- Projet n°1 : Construction de 21 logements collectifs à St Auban, La 1ère pierre a été posée le 19 août 2025 concernant la future « Résidence Lapie » avec UNICIL.
- Projet n°2 : Construction de 42 logements collectifs et 6 villas en accession à la propriété à La Casse à St Auban. Le projet est actuellement en attente de la décision du tribunal concernant le recours qui a été déposé par un collectif.
- Projet n°3 : Création de logements inclusifs à Saint Auban, visant à favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Malheureusement depuis 2020, nous œuvrons pour que ce projet voie le jour. Toutefois, en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, le projet a été mis en suspens. Une rencontre avec un autre bailleur social a récemment eu lieu afin de permettre la finalisation du projet.
- Projet n°4 : Création de logements destinés aux seniors à Château-Arnoux, favorisant le maintien à domicile et l'autonomie.

La rénovation du parc de logements existants doit être encouragée afin de renforcer la performance énergétique et le confort des habitants

Enfin, la réduction de la vacance des logements est à rechercher pour optimiser l'existant.

ACTION SOCIALE

2025 – CCAS - PANORAMA D'UNE ANNEE BIEN REMPLIE



Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, pourrait en fait s'appeler, Centre Communal d'action sociale et de la vie quotidienne.

Tant les services qu'il gère pour le compte de la Commune sont nombreux, nécessaires, et en réponse aux attentes quotidiennes d'une très large partie de la population (**près de 500 foyers concernés au quotidien**).

Son action est certes sociale (au titre de sa compétence de gestion et d'instruction des démarches d'aides légales, d'accès aux droits, de mise en œuvre des aides facultatives) ;

Elle est également solidaire à travers une offre de service importante, qui s'exerce sans discrimination avec toujours la volonté de faciliter la vie et le bien être des Administrés.

Tout n'est jamais parfait, tout peut être amélioré, mais soyons heureux en ces temps de difficultés de bénéficier de services dont chacun de nous a eu, a, ou aura besoin un jour.

Notre CCAS est en fait le reflet de notre Commune, de son histoire, une commune où chacun trouve sa place et bénéficie du soutien de la Collectivité.

Les services aux personnes âgées et /ou handicapées

- **Le portage de repas à domicile et l'aide au ramassage des déchets ménagers.**

En 2025 le CCAS (avec son partenaire et fournisseur « Lou Jas ») a livré quelques 10 000 repas aux 35 foyers inscrits à ce service.

Il a également initié un service d'aide au ramassage des déchets ménagers pour les personnes isolées dans l'incapacité de faire face.

Ce service est assuré une fois / semaine (le mardi matin) et concerne à ce jour 25 foyers environ.

Également un transport (le mobibus) fonctionne le jeudi matin sur inscription.

Il est ouvert aux personnes en difficulté de mobilité afin de faciliter leur vie quotidienne et leur transport vers les lieux de consommation et les rendez-vous médicaux.

Les renseignements sur ces services se font à l'accueil du service social du CCAS

Espace Henry Wallon 2 Rue Gabriel CORDIER 04600 SAINT-AUBAN ou par téléphone au 04 92 33 20 16.

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants/parents)



Le Lieu d'accueil enfants-parents est un espace de rencontres, d'écoute et d'échange pour les parents et leurs jeunes enfants, âgés de zéro à six ans. La structure accueille les familles de manière anonyme et volontaire. Les objectifs du Lieu d'Accueil Enfants-Parents

- Proposer un lieu de rencontres, d'écoute et d'échange enfants-parents
- Donner des conseils et des informations sur l'éducation et la santé des enfants
- Mettre à disposition des jeux pour favoriser la relation entre adultes et enfants.

Comment ça se passe ?

Les familles sont reçues par des professionnels ou des bénévoles formés à l'écoute et présents tout au long de la séance pour accueillir les enfants et les adultes dans un cadre sécurisé et convivial.

Ainsi le LAEP permet de :

- Mettre à disposition des jeux constituant des supports destinés à favoriser la relation entre adultes et enfants
- Préparer l'enfant à la vie en collectivité, en crèche ou à l'école, en accompagnant la séparation avec les parents(s)
- Favoriser les échanges entre parents aux étapes importantes de la vie de l'enfant
- Délivrer conseils et informations sur l'éducation et la santé des enfants

Le LAEP en quelques chiffres : (exercice 2025)

- 89 séances ouvertes soit 178h d'accueil.
- 40 enfants accueillis dont 22 nouveaux accueils en 2025 pour 32 familles.
- Age médian des enfants 18 mois
- Fréquentation moyenne 3.3 enfants par séance, (4.7 enfants par séance pendant les vacances scolaires).

Nos partenaires :

Ils nous mettent à disposition du personnel accueillant :

- Centre social : 1 accueillants 2/mois + 4 supervisions/an
- Département des AHP : 2 accueillants 2 à 3/mois + 8 supervisions/an
- Crèche : 1 accueillant 1/mois + 4 supervisions/an

Ils nous aident au financement :

- CAF des Alpes de Haute Provence
- La Restauration Scolaire



La restauration scolaire et le temps méridien mobilisent quotidiennement 36 agents du CCAS pour servir jusqu'à 340 repas par jour.

Ce service de restauration (sur 4 sites) sera complété en 2026 par le site de l'école Manceau.

360 enfants (260 familles) sont à ce jour inscrits au service soit environ 80% des enfants scolarisés sur la Commune (moyenne nationale).

Une attention particulière a été portée à l'organisation de ce service afin que le taux d'encadrement des enfants soit favorable à leur bien-être et à leur épanouissement.

Ce taux d'encadrement (1 adulte pour 10 enfants de maternelle et 1 adulte pour 14 enfants en élémentaire) nous a permis de déclarer depuis la rentrée de Toussaint le temps méridien comme temps périscolaire et de bénéficier à compter de 2026 des financements CAF.

L'impact du dispositif repas à 1 euro.

Il a été manifeste puisqu'une centaine d'enfants supplémentaires ont accédé au service de restauration. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la loi de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et qu'il autorise les petits issus des foyers les plus modestes à bénéficier d'un service ouvert à tous et d'une alimentation équilibrée.

Rappelons également que ces repas sont également financés par une aide de **l'état qui nous reverse 4 euros pour chaque repas à 1 euro vendu.**



L'ALSH (Centre de loisirs « La Passerelle »)

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) accueille les enfants de la Commune lors du temps périscolaire du soir, les mercredis ainsi que pendant les vacances (hors vacances de Noël).

Exercice 2025

260 enfants pour 180 familles étaient inscrits au service

Ouverture du service sur l'année : 230 jours

Capacité d'accueil :

Périscolaire du soir : 52 places

Mercredis : 56 places

Vacances : 80 places



Le PIJ (Point Information Jeunesse)

Réouvert suite à la signature d'une convention de partenariat entre le CCAS et la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), le PIJ (Point Information Jeunesse) est aujourd'hui situé (ainsi que la MJC) dans les locaux de l'ancien centre de loisirs sur l'avenue Alsace Lorraine

Qu'est-ce qu'un PIJ ?

C'est un lieu d'information, d'écoute et d'accompagnement destiné aux 16 - 30 ans et à leurs parents.

Le PIJ est ouvert à tous les publics : collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, jeunes en recherche de formations... ou à leurs parents.

Chacun peut avoir accès à la documentation (classeurs, guides, revues) sur des thématiques aussi

variées que l'enseignement, l'emploi, les métiers, la formation permanente, les loisirs, etc.
Les animateurs du PIJ peuvent également aider le public dans ses recherches.

Nombre de jeunes de 11 à 30 ans concernés par les actions collectives du PIJ : 649

Nombre d'accueils individuels (suivis, accompagnements personnalisés, démarches administratives, etc.): 23

Nombre de jeunes accueillis sur des actions collectives : 626

Nombre de professionnels et partenaires en contact avec le PIJ : 29

Les temps forts de 2025

- **Des ateliers ludothèque et débats sur la citoyenneté** mis en place tous les jeudis au collège Camille Reymond.
- **Création de la "Carte jeunes MJC" 16-25 ans (année test)** : 20 jeunes peuvent bénéficier de 100€ pour accéder à la mobilité (auto-école, boutique de cycles), pour se cultiver (cinéma, librairie) ou pour effectuer des achats locaux et responsables (ressourcerie, certaines boulangeries, etc.) en contrepartie d'une mission de bénévolat dans une association de la commune.
- **Des ateliers de prévention sur les usages du numérique, de l'internet et des réseaux** : collège Camille Reymond, IME La Durance, IME les Oliviers, certaines écoles élémentaires.
- **Des ateliers sur la citoyenneté/le vivre ensemble** (collège).
- **Des ateliers et animations lors de la journée "Non au harcèlement"** du 06 novembre.
- **Présence et animations sur le festival "Regarde sous tes fenêtres"** pour encourager les jeunes du territoire à participer à un événement culturel local en étant acteur et pas seulement consommateur.
- **Des passerelles mises en place entre le public de l'accueil jeunes de la MJC et le Point Info Jeunes** (projets communs).
- **Des permanences en ligne sur les réseaux sociaux** pour répondre à toutes les questions des jeunes et des parents.

ACTION SOCIALE



L'action sociale proprement dite explique la raison de l'existence obligatoire des CCAS dans les communes de plus de 1500 habitants.

Le CCAS de Château-Arnoux-Saint-Auban engage quotidiennement deux agents sur cette action via une personne en charge de l'accueil et une assistance de service social, communément appelée Assistante Sociale »

- Rappel des missions et du cadre d'intervention

La profession d'assistant de service social est une profession d'aide définie et réglementée par le code de l'action sociale et des familles).

Les assistants de service social sont tenus au secret professionnel dans les conditions et sous les réserves énoncées aux articles 226-13 et 226-14 du code pénal (article L411-3 du code de l'action sociale et des familles).

Les missions spécifiques du CCAS pour les habitants de Château-Arnoux-Saint-Auban

- Mission générale d'accompagnement social : accueillir, orienter, informer, analyse des besoins, élaboration d'un diagnostic social et mise en place d'un plan d'aide
- Participer à toutes actions de prévention des difficultés sociales ou médico-sociales
- Coordination des demandes de logements
- Instruction des demandes d'aides légales et facultatives
- Gestion et suivi de la domiciliation
- Repérage et suivi des situations d'isolement
- Être force de proposition auprès de l'établissement en matière d'orientations relatives à l'action sociale

Le public accompagné

Personnes seules sans enfant
Personnes en situation de handicap
Personnes âgées
Personnes sans domicile fixe

- Panorama statistique de l'action sociale du CCAS en 2025



- Domiciliation

Cette année **17 personnes** ont pu bénéficier de la domiciliation, 15 sont encore inscrites.

- Logement

En 2025, **65 demandes** de logement instruites.

- Aides sociales facultatives (aides du CCAS)

58 demandes de secours : 56 accords
(certaines pour plusieurs points), 2 refus

Les accompagnements individuels

En 2025 l'assistante de service social a réalisé :

460 entretiens pour 172 personnes accueillies.

327 rdv au CCAS

54 visites à domicile

104 heures d'entretiens téléphoniques

Francine OBELISCO

zè adjointe déléguée aux affaires sociales, solidarité, logement

LE BUDGET DE L'ACTION SOCIALE : 242 300 EUROS

C'est en fait le budget réel du CCAS au sens réglementaire. Le reste du budget et la part la plus importante est le fait de services communaux qui ont été transféré au CCAS pour plus de souplesse et d'agilité de gestion.

Détail du budget de l'action Sociale

Charges de personnel (2 agents)	100 000 euros environ
Aides facultatives -secours aux personnes	5 000 euros
Subventions aux associations à objet social (Crèche, Centre Social, Epicerie Sociale, MJC ..)	137 300 euros

Les Moyens humains et financiers du CCAS

Moyens humains

50 agents environ (en fonction des périodes de l'année) en activité pour un équivalent de 33 emplois à temps complet

23 fonctionnaires

27 contractuels

Budget de fonctionnement : 1.7 million d'euro environ (2025)

Financement :

Commune : 1.2 million d'euros
au titre notamment des services délégués (Personnes âgées, restauration, ALSH, LAEP, PIJ ..)
et du financement des associations d'utilité sociale -Centre Social, Crèche, MJC, Point Rencontre...

Etat -CAF :	250 000 euros
Participation des usagers :	230 000 euros
Autres (atténuation de charges) :	20 000 euros





AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR

BOOSTE TON TELETHON 2025



Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin

Nous tenons à remercier tous les intervenants qui se sont mobilisés pour collecter des dons ou recettes au bénéfice du TÉLÉTHON :

- Karim GUERFI, boxeur professionnel : initiation boxe pour adultes et enfants.
- L'ESAT - Les Ateliers du FOURNAS 04600 SAINT-AUBAN : Vente objets fabriqués par les travailleurs et autres Brocante, ainsi que la vente de leur jus 100% fruits. Erwan, Sarah, Elodie ainsi que les travailleurs en tant que bénévoles : Vivien, Alain et d'autres dont je ne connais pas le prénom.
- Association LA MARELLE, ateliers de jeux en bois tenu par Christophe, Virginie et Jackie.
- ÉCOLE PRIMAIRE PAUL LAPIE les enfants, leurs Maîtresses et Mme la Directrice.
- Association PROJET DE CŒUR Adeline sensibilisation au Handicap, auprès des enfants de l'école Primaire Paul LAPIE
- USMED - foot : tirs au but avec les enfants de l'école Primaire Paul LAPIE.
- L'Entrée des Artistes, tombola : lots tableaux et objets réalisés par les artistes de l'association.
- Les dames de l'association des Musulmans du 04, confection et ventes de pâtisseries et thé.
- DAME LA DURANCE APAJH04 vente d'objets réalisés en atelier poterie/terre par les jeunes dont certains étaient présents sur place pour la vente de leur production, accompagnés de Mme Marie TEFFRI-CHAMBELLAND
- Association MJC à Marie LOUP-FOREST ARGEMI, intervention durant le festival de « Regarde sous les fenêtres » finalisation de la vente des objets réalisés en atelier poterie/terre par les jeunes de la DAME LA DURANCE APAJH04.
- Association ACCORD MAJEUR, animation musicale (karaoke) pendant l'apéro offert par Monsieur VILLARD René Maire de la Commune.
- AFM TELETHON 04 – Mme DERUPTY remise du diplôme à Monsieur le Maire pour participation de la Commune à la collecte des dons et recettes
- Myriam TARDIEU-ROCHAT lot offert pour tombola : photo du Château, tirage grand format sous plexiglas.
- C.S.E. de l'USINE de SAINT-AUBAN - David BUISSOU lot offert pour tombola : colis garni d'une valeur de 200€.
- PETIT SNACK – Dji-Dji et Farid CHEMANI, route Nationale Saint-Auban, stand sur la place Pechiney : ventes de frites, sandwichs chauds et gaufres recette totalement reversée au bénéfice du TÉLÉTHON.
- NONNA PIZZA Cours Pechiney Saint-Auban, participations sur leurs ventes reversées au bénéfice du TÉLÉTHON.
- INTERMARCHÉ PEIPIN Monsieur SOYEZ, pour avoir généreusement offert la plus grande majorité des ingrédients pour la confection des pâtisseries orientales et le thé.
- Auchan SAINT-JEAN, pour leur participation sur une partie des ingrédients manquants.
- LA BOUTIQUE DE LA CITE – HKS TOUMANI, Cours Pechiney Saint-Auban mise à disposition d'espaces dans sa boutique et réalisation de publicité pour les différents intervenants et produits en vente.

Bénévoles :

- Laurence, Marina, Lucy photographe, Marie-Pierre, Vivien, Alain, Soréa.

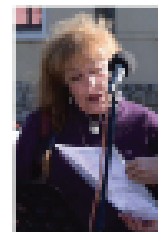
Monsieur le Maire VILLARD René :

- pour son soutien, la mise à disposition des moyens nécessaires pour réaliser l'événement et l'apéritif gracieusement offert

Services de la Mairie :

- Le service événementiel Philippe MARTIN (qui avec ingéniosité nous a confectionné un magnifique ring pour la boxe encore un grand merci à lui) et son équipe.
- Les services municipaux ; avec l'aide précieuse de la DGS Mme TARDIEU qui a fait le lien avec les différents services : communication, administratif et la police municipale,

En espérant n'avoir oublié aucun d'entre vous.



TOTAL MONTANT COLLECTE DONS + RECETTES BOOSTE TON TELETHON

ORGANISE PAR LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

DONS ESPECES / CHEQUES		RECETTES-VENTES GATEAUX de l'Association des Musulmans du 04/ JUS DE FRUITS de l'ESAT et vente divers objets / MONNA PIZZA participation sur vente / D PETIT SNACK participation sur vente RECETTES ANIMATIONS : Avec la participation des enfants de l'ECOLE PRIMAIRE PAUL LAPIE : USMO CASA / LA MARELLE / PROJET DE CŒUR ADOLINE BILLAL / KASIM GUERRI BOXEUR PROFESSIONNEL - ATELIER ROSE / MAC / ACCORD MAJEUR	RECETTE VENTE OBJETS ARGILES CONFECTIONNES PAR LES ENFANTS DE L'IME APALIM "DAME LA DURANCE"	RECETTE LOTS TOMBOLA : 1 COLIS CSE USINE DE SAINT-AUBAN + 1 PHOTO GRAND FORMAT DU CHÂTEAU offert par Mme TARDIEU Myriam + TABLEAU ET CREATION de l'ASSOCIATION L'ENTREE DES ARTISTES
TOTAL		980,50 €	143,42 €	258,00 €
1 CHÉQUE DON d'un privé	50,00 €			
TOTAL DONS (hors dons natures)	50,00 €	TOTAL RECETTE		1 423,92 €
TOTAL DONS ET RECETTES ESPECES ET CHEQUES (hors dons natures)				1 473,92 €



Mme DERUPTY, responsable du TELETHON AFMo4,
 le Maire René VILLARD et Sorea TOUMANI, Conseillère municipale déléguée au handicap.

Registre des personnes isolées et vulnérables de la commune

Soyons attentifs aux autres ! certaines personnes, isolées ou vulnérables, nécessitent une attention particulière.

Faites-leur connaître le registre des personnes isolées ou vulnérables.

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre nominatif sont

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile,
- les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes).

En cas de déclenchement par les services de l'Etat d'une alerte de niveau 3 (vigilance orange «alerte canicule », plan hivernal, urgence départementale, risque exceptionnel), les services du CCAS entrent en contact avec les administrés inscrits sur le registre, afin de s'assurer de leur situation.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce registre, ou procéder à l'inscription d'un proche, contacter le CCAS au 04 92 33 20 16 ou 06 45 73 72 49

Formulaire disponible ici <https://chateau-arnoux-saint-auban.fr/ccas/>

Une cantine solidaire à Saint-Auban !

La cantine solidaire de la Maison commune.

Tous les mercredis midi, vous pouvez venir manger dans une ambiance conviviale. **Les repas** sont cuisinés avec soin par des équipes bénévoles, et **sont à prix libre** : vous mettez ce que vous pouvez dans la boîte, en toute discrétion.

Maison Commune, 17 avenue Balard à St-Auban.

Infos et réservations : 06 56 72 26 57

Mobibus

Ce service s'adresse aux personnes :

- domiciliées sur Château-Arnoux-Saint-Auban,
- qui n'ont pas de moyen de locomotion,
- âgées de plus de 65 ans ou moins selon certaines conditions.

Il est **gratuit** et fonctionne durant toute l'année - les jeudis matin de 8h30 à 11h30. Sauf les jours fériés.

Inscriptions et réservations auprès du CCAS au plus tard 72 heures avant la date souhaitée,



Téléphone :
04 92 33 20 16
06 45 73 72 49

Pic & Poc
Lieu d'accueil Enfant Parent

Accueil gratuit, anonyme et sans inscription
Les Mardis et Vendredis de 9h à 11 h
Local de La Chêneraie

Enfant de moins de 6 ans, accompagné d'un adulte référent.

Renseignements : CCAS - Château-Arnoux-Saint-Auban
Service Animation Enfance et Jeunesse 04.92.31.29.35



Culture et Patrimoine

40 ans du Cinématographe : une aventure culturelle toujours vivante

Inauguré il y a quarante ans par Agnès Varda, figure majeure du cinéma français et international, le Cinématographe est devenu au fil des décennies un lieu emblématique de la vie culturelle municipale. Dès son ouverture, il a affirmé une ambition forte : rendre le cinéma accessible à tous, encourager la découverte, et faire dialoguer les œuvres, les publics et les générations.

Depuis cette inauguration marquante, **plusieurs présidents se sont succédés**, chacun apportant son engagement, sa vision et son énergie pour faire vivre et évoluer ce lieu. Grâce à leur implication, mais aussi au travail constant des équipes, des bénévoles et des partenaires, **le Cinématographe a su traverser les époques, s'adapter aux mutations du paysage cinématographique et rester fidèle à ses valeurs fondatrices.**

Lieu de diffusion, de rencontres et de débats, **le Cinématographe a accueilli des milliers de spectateurs, des réalisateurs, des scolaires et des passionnés, contribuant ainsi au dynamisme culturel de notre commune.**

Ces 40 années racontent une histoire collective, faite de fidélité, de curiosité et de transmission.

Cet anniversaire est l'occasion de rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour cette belle aventure, et de regarder avec enthousiasme vers l'avenir, afin que le Cinématographe continue longtemps encore d'éclairer nos regards et d'enrichir notre vie culturelle.

A José ESCANEZ, Maire de l'époque qui avait le projet de voir naître un espace culturel et dont la rencontre avec Jean-Paul et Jimmy validera sa réalisation en ce sens.

A tous les présidents qui se sont succédés, André MASINI, Max LOMBARDO, Sylvie LE BRETON, JEAN-PAUL ENNA, JIMY ANDREANI, les 2 mêmes directeurs Polo et Jimy, Chantal SAMAT pour leur participation active et toutes les équipes techniques qui ont fait et continuent de faire vivre, ce lieu désormais installés dans un centre culturel rénové et ouvert sur l'avenir.

Et un cinéma, c'est surtout ses spectateurs. Sans eux, sans leur curiosité, sans leur fidélité, sans leurs envies de rencontres et d'évasion, cet espace ne serait qu'un bâtiment.

Avec eux, il devient un foyer, une maison commune de la culture. !



Vie des quartiers



Quartier N°1 : Un bilan encourageant

La dernière année de fonctionnement du Conseil de Quartier N°1 aura permis l'aboutissement de plusieurs projets remarquables par leur inscription dans le paysage du quartier.

La fresque pacifiste de la Rue Victorin Maurel, réalisée avec le concours des enseignantes et de élèves de l'école E. et C. Freinet, les grilles posées à l'entrée de 2 routes sous l'esplanade du château, la régénération du verger pédagogique du Bd de la Liberté, ou encore les aménagements de circulation en différents lieux du quartier, autant d'interventions réussies à l'actif du Conseil de Quartier l'an dernier.

première expérience de démocratie participative, avec la présentation d'un bilan de 5 années d'échanges et de réflexion entre un groupe d'habitants volontaires et l'ensemble de la population du quartier.

L'avenir dira si cet essai sera poursuivi.

Grand merci à ceux qui ont œuvré pour faire vivre le Conseil de Quartier N°1.



Le verger pédagogique a été replanté cet automne

La récente soirée conviviale sous les voûtes de la ferme de Font-Robert aura permis de clôturer cette

Quartier N°2 Un point sur le dernier chantier

La 2e tranche va bientôt se terminer et la 3e et dernière tranche avec toutes les montées d'escaliers

Les lampadaires ont été aussi changés. La graphiste est en train de finaliser les dernières fresques

Vous êtes cordialement invités à venir les admirer

On espère que vous avez passé de bonnes fêtes

Merci à toute l'équipe pour le travail fait



Quartier N°3

Le comité de gestion du quartier N° 3 vous présente tous ses vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année.

Malgré notre persévérance à le faire aboutir, le projet d'un abri avec banc près du laboratoire n'a pu voir le jour du fait de contraintes techniques.

Certains penseront « alors pourquoi s'impliquer ? »

Nous pensons que la vitalité de notre commune ne repose pas uniquement sur les décisions du conseil municipal, mais aussi sur l'engagement et les idées de chacun, chacune d'entre nous. La participation citoyenne pourrait devenir le cœur battant de notre démocratie locale. Notre action citoyenne à tous peut prendre plusieurs formes (conseil de quartier, conseil citoyen, association...).

Participer — les habitants du quartier l'ont montré au cours de cette année— c'est l'opportunité de partager votre expertise d'usage — celle de votre quotidien dans nos rues et nos services.

C'est contribuer à construire un cadre de vie qui nous ressemble et répond réellement à nos besoins. C'est être mieux informés, être consultés et impliqués dans les projets locaux. Alors merci aux habitantes et habitants du quartier pour ce bout de chemin fait ensemble.

Nous sommes toujours motivées par le bien commun, la communication et le lien social. A bientôt pour de nouvelles rencontres.

Bonne année 2026.



COMMERCES



Une commerçante de notre commune récompensée pour la 2^e fois

Nous avons le plaisir de féliciter Maéva BRUNET, fleuriste de notre commune, qui vient de recevoir pour la deuxième fois **le Prix de l'Excellence Artisanale**.



Déjà distinguée en 2017 pour la qualité et la créativité de son travail, cette commerçante confirme aujourd'hui son savoir-faire et son engagement envers l'artisanat local.

Son talent et sa passion pour les fleurs font de sa boutique un lieu incontournable pour tous les administrés et les visiteurs.

Sincères félicitations à Maéva BRUNET pour ce succès bien mérité !



HISTOIRE LOCALE

L'Usine Saint-Auban.

Quand, où, pourquoi, comment ?

Saint-Aubannais, c'est votre histoire. Et elle est vraie !

Deuxième partie

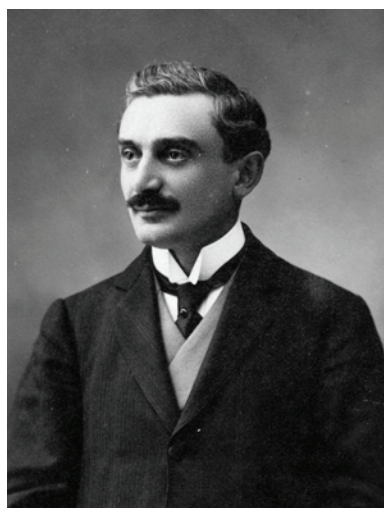
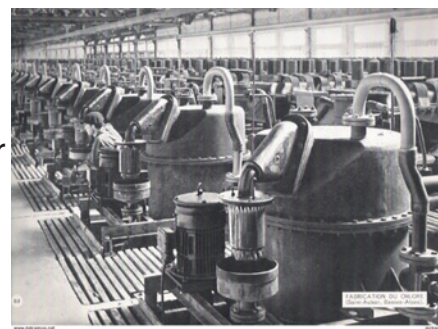
Mars 1915 l'Histoire accélère

L'armée allemande tente de franchir l'Yser. Si ce verrou saute tous les ports du nord indispensables à l'approvisionnement des armées Françaises et Anglaises, tomberont.

Ce « verrou » consolidé par 5000 coloniaux et 5000 britanniques tient.

Mais il va subir la première attaque aux Gaz des Allemands à Langemark, près d'Ypres en Belgique, au moyen d'un gaz qu'on nommera « l'Ypérite » ou Gaz « Moutarde ».

En août 1915, le Ministère de la Guerre réquisitionne les sociétés chimiques capables de produire rapidement et de livrer quotidiennement aux usines d'armement, chacune: 10 tonnes de Chlore liquide, plus les produits « fatals » que sont l'Eau de Javel et le Chlorure de Chaux. 3 produits qui permettent l'accès à des composés gazeux « Chlore-Soufre » redoutables comme l'Ypérite, la Collongite ou l'Aquinite.



Adrien Badin qui a déjà accepté de produire à Salins de Giraud, du Phénol, base de la Melinite (explosifs pour l'Artillerie et le Génie), décide immédiatement : « ce sera à Saint-Auban ».

Le 13 septembre 1915, Adrien Badin approuve la Convention qui fixe les modalités d'installation et de fonctionnement de l'usine. Le document est ratifié le 29 par le Colonel Papon, Chef de l'Établissement Central du Matériel Chimique de Guerre – et par le Sous-secrétaire d'Etat de l'Artillerie et des Munitions, Albert Thomas. Faute de salle de réunion, le lancement des opérations, à Saint-Auban, par toutes les autorités politiques, civiles, militaires et administratives, aura lieu à la Gare (voir photo).

L'Armée donne 300 jours soit jusqu'au mois de mai 1916, pour construire l'usine, la démarrer, et livrer les produits prévus, au Service des Poudres et Explosifs de Sorgues.

Alais & Camargue devra régler d'importantes pénalités pour ses 7 semaines de retard : 175.000 Francs! Au total la subvention de l'État pour la construction de l'usine atteindra : 1.250.000 Francs! Ce n'est donc pas le Temps des Pleurs ! Philippe Issaurat est rapatrié du Front pour continuer à acheter tous les terrains, ceux du plateau inférieur (Usine) – et ceux du plateau supérieur où la Cité ouvrière va être construite à marche forcée.

18 janvier 1916 AR. Péchiney s'éteint à Hyères à 83 ans, quelques mois avant le démarrage de l'usine de Saint-Auban.

Un seul Président Directeur Général est venu à Saint-Auban avant 1960: c'est Emile Boyoud, celui qui a succédé à Adrien Badin brutalement décédé à 43 ans le 4 janvier 1917. Il s'agissait, le 15 décembre 1926, d'honorer les 22 victimes de la catastrophe du 13 décembre.

Une usine « généraliste »

Dès son démarrage ce site s'est vu imposer des obligations complètement à l'écart de l'objet de sa création. **En pleine Guerre de 14-18 – et ça ne s'arrêtera jamais – La Cie Solvay refuse une commande des fabricants d'Indigo Synthétique pour 1000 tonnes/an d'Acide Mono Chloracétique : « donnez la commande à Saint-Auban » !**

A la même époque : les gestionnaires du port de Bordeaux demandent à Adrien Badin qui rêve de coopérations internationales, de débarrasser leurs quais des centaines de caisses destinées, en partie aux USA pour la Compagnie Texane Southern Aluminium (fabrication d'Alumine) - les autres à la Norvège (Norsk Hydro) pour un atelier d'Aluminium. Les 2 cargos sont revenus à Bordeaux par crainte des sous-marins allemands très actifs dans Atlantique Est et en Mer du Nord!

Décision d'Adrien Badin : « Installez ces 2 unités à Saint-Auban, il y a de la place et les producteurs d'électricité de la Durance nous incitent à consommer davantage ! »



L'Alumine ira au sud du site et fonctionnera jusqu'au 31 décembre 1962.

L'Aluminium -une production très épisodique - à l'extrême nord, collé aux maisons du Jas, mais seulement pour 7/8 ans, de 1923 à 1931, date de la démolition de l'atelier.

Pour aveugler les tireurs ennemis, il faut fabriquer à la même époque de l'Opacite (Tétra Chlorure d'Étain) c'est aussi pour Saint-Auban, Comme le Chlorure de Titane ! Quel chantier !

Plus besoin de se soucier de l'électricité, la Société des Forces Motrices qui gère le réseau Durance a des excédents et nous avons vu qu'ils sollicitent les industriels pour qu'ils développent leurs activités.

Mais le chantier de construction, facilité par la proximité de la voie ferrée, est un casse-tête jour et nuit. Le bois provient des forêts de la Savoie - la Chaux et le Ciment de Béon Luyrieux, de Culoz et de Brouzet, près de Salindres.

Les Briques sont fabriquées à Orpieres, à Laragne et à Puget sur Argens. Les tuiles viennent des Tuileries de Bourgogne à Montchanin. Le matériel électrique est importé de Schenectady, près de New-York, où se trouve la General Electric Company.

Les tôles des bacs (cellules d'électrolyse) sont également achetées à des aciéries US; comme les charpentes métalliques qui s'avéreront trop légères et qui vont nécessiter un long travail d'adaptation. Les compresseurs indispensables à la liquéfaction du Chlore – c'est la partie sensible et dangereuse du procédé – seront réalisés pour moitié par les Suisses et pour moitié par des mécaniciens français. **A suivre....**

René Galvez.

ENVIRONNEMENT

Animation au refuge LPO du Vallon du Barrasson

Le Vallon du Barasson est un site emblématique qui attire de nombreux visiteurs et qui comporte des espaces verts propices à la biodiversité.

La commune a souhaité le labeliser en refuge LPO afin d'y favoriser l'accueil de la biodiversité et de sensibiliser les usagers à la nécessité de la préserver.

Une animation par la LPO est prévue chaque année dans la convention de refuge.

Le 6 octobre, Elsa HUET, responsable LPO du secteur est intervenue auprès d'une classe du collège Camille Raymond dans le cadre du dispositif UPE, accompagnée de leur professeur de SVT Mr Laurent Doumas et de Madame Ginette Chassaignon.

Les élèves ont parcourus les sentiers à la découverte des différentes espèces, des nichoirs fabriqués et installés par les jeunes de l'IME la Durance.

Elsa leur a appris à écouter le chant des oiseaux et à les reconnaître. Le temps a passé très vite et sous le charme de cet endroit dédié à la nature ils ont promis d'y revenir.



Brigitte PIERRAT
Adjointe déléguée à l'environnement

Récolte de glands par l'ONF

Cette année encore vous avez pu apercevoir pendant quelques jours, fin octobre, de curieux bonhommes appelés « écureuils » évoluer de branche en branche dans les arbres du parc du château.

La saison des récoltes de graines forestières avait démarré !

Mandatée par l'ONF cette équipe de cueilleurs acrobatiques est venue récolter les glands des chênes pubescents du parc (Quercus pubescents). Ces semences seront envoyées à la sècherie ONF de l'Etat français à Joux dans le Jura. Elles seront traitées et conditionnées pour garantir leur qualité de germination. Ensuite les pépiniéristes achèteront les semences pour produire des plants forestiers. Enfin, les forestiers planteront les plants et pourront aussi semer directement les graines.

Les évolutions des écosystèmes en cours induisent une forte demande en graine et ce particulièrement pour le chêne pubescent qui intéresse de plus en plus de forestiers du nord de la France.

Les peuplements du parc du château démontrent d'autant plus leur valeur dans ce contexte.

Avec Geneviève Pelegrina adjointe déléguée à la culture et au patrimoine, nous avons pu associer à cette récolte des familles du Point Rencontre accompagnées par Liliane Lada et Valérie Blot, des bénéficiaires du Français Langue Étrangère « FLE » de l'association ADOMA de Malijai. Enfants, adolescents et adultes ont participé de façon active en aidant à déployer les filets, à trier les glands, à replier et déplacer les filets et ce dans les rires et la bonne humeur.

Un bel après-midi pour tous !



COUPES COTE SAINT MARC ET FRANCHIRONNETTE

Programmée depuis plusieurs mois mais reportée pour des raisons techniques, la coupe sanitaire de la cote Saint Marc vient d'être réalisée en décembre.

Cette coupe prévue en 2029 au plan de gestion de la forêt communale a dû être avancée pour des raisons sanitaires et de sécurité. En effet de nombreux pins dépérissant devenaient un réel danger pour les usagers des chemins et des sentiers.

Les travaux ont été effectués par l'Alpine des bois et supervisés par l'ONF.

Tout le secteur avait été sécurisé et interdit à la circulation pendant la durée des travaux. Quelques travaux de remise en état de la piste ainsi que le broyage de certaines zones seront effectués ultérieurement une fois le sol essuyé, en période plus sèche.

Sur le secteur de Franchironnette la coupe n'a pas impacté l'état des pistes et le broyage a été intégralement effectué.

En éliminant les arbres dépérissants cela permet de favoriser la croissance des autres et le retrait des arbres concernés par les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) assure la sécurité.

Ces interventions en forêt communale sont nécessaires non seulement pour la santé de la forêt mais aussi en prévention contre les risques d'incendies qui augmentent avec le avec le changement climatique et les périodes de sécheresse.

CES ZONES PROTEGENT VOS HABITATIONS CONTRE UN FEU VENANT DU MASSIF ET LA FORET CONTRE UN DEPART DE FEU DEPUIS LES HABITATIONS





L'association a développé un fort partenariat avec AIDE, une structure basée sur Clamensane qui a les mêmes objectifs que nous.

Ce rapprochement permet de proposer à nos adhérents des activités communes et par exemple, des sorties plus nombreuses et variées.

Dernièrement, plusieurs de nos adhérents se sont formés lors d'une journée sur les problématiques liées au cycle de l'eau, son fonctionnement et les impacts de l'activité humaine sur celui-ci, à travers un atelier ludique et collaboratif qui leur permettra de relayer ces informations.

Les soirées ciné en partenariat avec le Cinématographe se poursuivent, toujours appréciées.

Prochains rendez-vous le 22/01, « Le secret du loup d'Éthiopie » de Baptiste Deturche et Adrien Lesaffre, en avant-première et en présence des réalisateurs et le 5/03, « Castor, la force de la nature » de Basile Gerbaud.

Le festival Inventerre auquel nous avons contribué a eu un grand succès de par les intervenants invités, les conférences, les sujets abordés. Un grand moment au chevet de la biodiversité bien mise à mal ces dernières années.

Pour poursuivre dans l'esprit festival et faire découvrir au plus grand nombre les beautés de la nature, nous travaillons à la mise en place

d'un Festival Durance-Nature en partenariat avec les associations locales tant du domaine environnemental que social, culturel et économique et particulièrement avec l'association « L'Entrée des artistes » basée à Château-Arnoux. Si le cœur du festival se tiendra autour du cinéma, du théâtre et du boulodrome de Château-Arnoux, les communes voisines bénéficieront aussi d'intervention dans le cadre de ce festival.

A ce jour, le projet en est à la phase de concertation avec les partenaires pour savoir lesquels seraient partants pour participer.

Le festival aurait lieu du 28 septembre au 4 octobre 2026 si tout est prêt en début d'année. L'organisation nécessitera la présence de nombreux bénévoles, mais nos adhérents comme ceux de nos partenaires sont prêts à relever ce défi !

La journée mondiale des zones humides aura lieu le 7 février. La Cistude concocte son programme qui se déroulera sur les trois communes, Volonne, Château-Arnoux et L'Escale.

Sont prévus : un nettoyage des berges du lac auquel la population locale est invitée et diverses sorties naturalistes sur le terrain.

Plus de précisions seront communiquées ultérieurement.

Pour contacter La Cistude :
lacistudeseecretariat@yahoo.com.



USCASA CYCLO VTT : le vélo sous toutes ses formes à Château-Arnoux Saint-Auban

Implanté depuis de nombreuses années sur la commune de Château-Arnoux Saint-Auban, le club USCASA Cyclo VTT est un acteur dynamique de la vie sportive locale. Spécialisé dans la pratique du cyclisme, il propose des activités accessibles à tous les âges et à tous les niveaux.

En 2025, le club comptait 75 licenciés répartis au sein de plusieurs sections :

- trois groupes Route (A, A' et B),
- un groupe VTT et VTT à assistance électrique,

ainsi qu'une École VTT, destinée à initier les plus jeunes à la pratique du vélo en toute sécurité.

Moment fort de l'année, le club organisera la 22^e édition de la Jarlandine le dimanche 7 juin prochain.

Cette randonnée VTT non chronométrée, devenue incontournable, permettra à chaque participant de choisir un ou plusieurs parcours adaptés à son niveau.

Une randonnée pédestre sera également proposée, offrant aux marcheurs l'occasion de découvrir les hauteurs de Château-Arnoux Saint-Auban.

Un ravitaillement géant attendra tous les participants pour se restaurer et se désaltérer.

Le départ et l'arrivée des randonnées se feront à l'aire des deux lacs des Salettes,

Tout au long de la journée, de nombreuses animations seront proposées : restauration sur place (avec inscriptions préalable), snacking (frites maison, sandwiches), buvette, show Freestyle avec Loris Thibault, Phil Musicien pour l'animation musicale, de nombreux stands autour du vélo, du bien-être et de la nature, ainsi qu'un circuit vélo dédié aux tout-petits.

Les inscriptions ouvriront début février sur le site **HelloAsso**.

Sportifs, familles et curieux sont invités à venir nombreux partager un moment sportif, festif et convivial, dans la bonne humeur.

**Nous vous attendons
nombreux
le dimanche 7 juin 2026**

**Site internet : uscasacyclovt.com
Mail : uscasacyclovt04@gmail.com**





Les Ailes Jarlandines ont fêté les 10 ans du Club

Le Club ULM affilié à la Fédération Française d'ULM propose des formation au brevet ULM

3 axes, et des vols découverte.

Une journée dédiée à la convivialité, au partage et aux échanges. Une trentaine de membres ont répondu présents. Découvrir notre belle région vue du ciel est une formidable expérience.

Contact : Philippe Agosta 06 09 55 15 23 - René Fontin 06 81 04 04 81

L'association des commerçants CASA - Un élan collectif au service de nos villages

Créée en faveur des commerçants de Château-Arnoux et Saint-Auban, l'association des commerçants CASA œuvre activement pour dynamiser le tissu local et faire vivre nos centres-villes à travers des actions et des événements fédérateurs.

Présidée par Madame Justine Pellestord, épaulée par Madame Viviane Barton, trésorière, et Madame Céline Jourdan, secrétaire, l'association s'engage au quotidien pour soutenir, valoriser et promouvoir les commerces de proximité, véritables piliers de la vie locale.

Parmi les temps forts récents, le grand marché de Noël 2025 a rencontré un succès remarquable, redonnant vie au village de Saint-Auban dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Cet événement a su rassembler habitants, visiteurs et commerçants autour de moments de partage, confirmant l'importance de telles initiatives pour le dynamisme de nos communes.

Forte de cet élan, l'association CASA prépare de nombreux événements pour l'année 2026, avec l'ambition de poursuivre cette dynamique positive et de renforcer l'attractivité de nos villages.

Les commerçants souhaitant rejoindre l'association ou obtenir des informations peuvent contacter la secrétaire :

Mme Céline Jourdan - Téléphone : 06 08 36 04 59

Mail : asso.des.com.casa04@gmail.com

Adresse : 8 rue des Filioles, 04160 Château-Arnoux

Ensemble, l'association des commerçants CASA continue de faire battre le cœur de Château-Arnoux et Saint-Auban.



Un Espace Ligue à Peipin, salle du Riou avec des activités tous les jeudis après-midi, pour les personnes atteintes de la maladie cancéreuse résidents sur le VAL DE DURANCE.

L'Espace Ligue c'est un espace d'accueil de proximité hors cadre médical mis en place par le comité 04 de la Ligue contre le cancer.

Des bénévoles bienveillantes formées par la Ligue contre le cancer vous accueillent à chaque séance. Convivialité, confidentialité, Respect et Bienveillance caractérisent cet espace. Les séances sont animées par des professionnels de santé et des intervenants qualifiés.

L'Espace Ligue à Peipin : une offre de soins de support et d'activités, qui aident à supporter la maladie, les effets secondaires des traitements et qui permet de rompre l'isolement de la personne malade souvent induit par la maladie.

Voici les activités proposées à l'Espace Ligue Peipin :

- Des soins individuels en socio-esthétique prodigués par une professionnelle attentive au bien-être et au confort des personnes en traitement ou en post-traitement contre le cancer.
- Des séances en individuel de réflexologie.
- Des séances de conseils en nutrition et diététique.
- Des séances individuelles en psychologie
- Prochainement des séances en collectif d'activité physique adaptée à la condition physique et aux limites de chacun/chacune.

Ces activités sont offertes à toute personne malade grâce aux donateurs.

N'hésitez pas à venir découvrir ce lieu un jeudi après-midi ! Pour ce cela, un simple appel téléphonique, une visite suffira pour vous donner davantage de précisions sur le planning.

Ce lieu est fait pour VOUS ! Pour vous accompagner pendant cette période difficile...

Contact : Espace Ligue Peipin

Ligue contre le Cancer - Comité Départemental des Alpes de Haute-Provence

Chemin des Alpilles, Les Sièyes

04000 DIGNE-LES-BAINS

ENTENTE CLUB KARATE : La Nuit des Arts Martiaux et des Sports de Combat revient à Château-Arnoux !

Après le succès retentissant de l'édition de mai 2018, l'ECK donne de nouveau rendez-vous au public le samedi 13 juin 2026 au gymnase des Lauzières à Château-Arnoux pour un événement majeur de la saison :

La Nuit des Arts Martiaux et des Sports de Combat.

Cet événement spectaculaire mettra à l'honneur la richesse et la diversité des arts martiaux et des sports de combat, avec la participation de différentes disciplines, portées par des clubs locaux et régionaux. Des personnalités reconnues du karaté, des partenaires et des invités VIP seront également présents pour faire de cette soirée un moment unique.

Objectifs de la soirée :

- Faire découvrir au grand public la diversité des arts martiaux et sports de combat
- Mettre en valeur le dynamisme des clubs locaux et régionaux
- « Offrir un moment de partage, de sport et de fête pour tous

Un événement à ne pas manquer pour vivre le sport autrement. Spectacle, émotions et convivialité !

Début de saison prometteur pour l'ECK Le premier trimestre de la saison a démarré sur les chapeaux de roues pour l'ECK. Nos compétiteurs ont lancé la saison de la plus belle des manières lors des championnats départementaux.

Malgré l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation, l'équipe a su tirer son épingle du jeu avec un impressionnant total de 28 médailles, assorties de nombreuses qualifications pour les championnats régionaux : 10 en kata et 14 en combat.

Sur le circuit national combat, trois compétiteurs élites ont participé à l'Open de France Noris, avec à la clé **une médaille de bronze pour Cloé ALEGRE.**

Côté enseignement, le club poursuit sa montée en compétence. En octobre, Emilie TONARELLI et Benjamin DUCREAU ont obtenu leur Diplôme d'Instructeur Fédéral, marquant une étape importante dans le développement du pôle encadrement. Cette dynamique se poursuivra dès le mois de mai, avec cinq enseignants engagés dans la deuxième session de formation.

Au-delà des compétitions, la progression des élèves s'est également illustrée à travers les passages de grades. En décembre 2025, le club a célébré six nouveaux gradés :

- « 1er DAN : Louane STUYTS (major de promotion) et Noah MAESO
- « 2e DAN : Kylian ENA, Lina KARA, Lise ALEGRE
- 3e DAN : Rin CHAOUCH (major de promotion)



Désormais, cap sur la suite de la saison avec les compétitions régionales, les qualifications nationales ainsi que l'entrée en lice de nos vétérans, poussins et mini-poussins.

Enfin, le public pourra retrouver les karatékas de l'ECK lors de l'interclub annuel, prévu le 17 mai 2026 à Oraison.

Contact & renseignements : 06.42.87.40.32 — eck.karate@gmail.com — Facebook & Instagram : Entente Club Karaté



Une rentrée riche en projets à la MJC !



L'espace jeunes 11-17 ans

- Projet vidéo

Les samedis de septembre/octobre et durant les vacances d'automne, les jeunes de la MJC ont travaillé sur un projet de création de court-métrage. Le tournage a eu lieu pendant les vacances d'automne, et en a mené certains à prendre littéralement leur envol... Merci à l'association Vélivole Château-Arnoux Saint-Auban pour cette expérience inoubliable !

- Fête de fin d'année

A l'initiative des jeunes, la MJC a participé au marché de Noël de Saint-Auban le 6 décembre. Les samedis de novembre/décembre nous avons confectionné de jolis objets, réfléchi à notre décoration, nos tarifs, nos recettes...

Merci au comité des fêtes et à l'association des commerçants pour leur accueil. Le 13 décembre, les jeunes ont également répondu présent à l'invitation de la Librairie pour sa journée de Noël. Tout l'argent récolté lors de ces deux événements servira à financer des projets des jeunes (voyages, sorties...).

- Les jeunes et leurs parents en parlent

"Merci pour cette semaine, ils se sont régalés !"

"C'était trop bien je me suis trop amusé"

"Trop bien cette petite après-midi !!!! Merci pour tout !"

L'espace jeunes est ouvert tous les samedis de 14h à 18h hors vacances scolaires, et du mardi au vendredi de 14h à 19h pendant les vacances.

Le Point Info Jeunes

Depuis Avril 2024, la MJC de Saint Auban a mis en place une nouvelle structure « Info Jeunes ». Cette structure d'information jeunesse permet à tout jeune de 11 à 30 ans de Château-Arnoux-Saint-Auban et du territoire Moyenne Durance, de trouver un accueil, une écoute, un conseil, un accompagnement dans son parcours de vie sur les thématiques suivantes: orientation, emploi/Jobs, santé, loisirs, logement, volontariat/engagement...

L'accueil est gratuit, anonyme et confidentiel. Les jeunes peuvent venir seuls, avec leurs parents, leurs amis. L'informateur jeunesse peut également être sollicité par téléphone, mails, et par les réseaux sociaux.

- La carte jeune

La « Carte Jeunes » permet aux jeunes de 16-25 ans de la commune d'obtenir des réductions chez les commerçants et partenaires de l'opération pour un total de 100€ jusqu'à fin février 2026.

infojeunes

EXPLORER LES POSSIBLES



JOB / EMPLOI

Recherche de stage, emploi, job d'été, création de lettre de motivation, CV...

ETUDES / FORMATIONS / METIERS

Toutes les infos pour ton avenir.

SANTÉ / PREVENTION

Documentation, conseils, écoute...

VIENS NOUS RENCONTRER

Sans RDV, gratuit, anonyme et confidentiel

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h - 17h
Mercredi : 14h - 17h30
Jeudi : 14h - 17h30
Vendredi : 14h - 17h.

Jérôme ZANELLA
informateur jeunesse
infojeunesmjccasa@gmail.com
04.92.64.17.24



VOLONTARIAT

BAFA, services civiques, partir à l'étranger...

LOISIRS / CULTURE

Loisirs, sport, spectacles, clubs...



MJC
11 route Nationale
04600
Saint Auban

En contrepartie de ces aides, les jeunes s'engagent à remplir une mission de bénévolat de quelques heures dans l'année en cours. Les partenaires actuels sont : l'auto-école, la librairie, la ressourcerie, le cinématographe,

EnDurance Cycles, certaines boulangeries, etc. (liste complète auprès de la MJC/Info Jeunes).

Le Point Info-Jeunes vous accueille sans rendez-vous les mardis et vendredis de 14h à 17h et les mercredis et jeudis de 14h à 17h30 hors vacances scolaires.

Pour plus d'informations : <https://mjccasa.wixsite.com/mjccasa>

mjccasa@gmail.com
infojeunesmjccasa@gmail.com
04.92.64.17.24 / 07.67.29.57.21



LA CERISE SUR LE GÂTEAU

CANTINE SOLIDAIRE

**Chaque mercredi midi
un repas ouvert
à tous, cuisiné avec
amour par les bénévoles**

**Le repas est à prix libre
vous mettez dans la boîte ce que vous pouvez
Réservation conseillé au 06.56.72.26.57
Service de 12h à 13h30**

**Venez manger dans une ambiance conviviale
et ou rejoindre une équipe cuisine !**



17 avenue Balard
04600 St-Auban
06 56 72 26 57

L'association de randonnée pédestre RANDURANCE

L'association a repris depuis Septembre 2025, les randonnées du samedi à la journée et celles du mardi en demi-journée (randos douces).



- Un week-end en Juin 2026 pour clôturer la saison.

Le bureau
RANDURANCE
randurance04@
gmail.com

L'équipe des animateurs s'est renforcée de 4 personnes permettant d'assurer un planning de randonnées très varié, et des sorties tout au long de l'année.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents et la participation régulière de tous lors de chaque sortie (randonnées du samedi, et du mardi) renforce le lien et la convivialité de notre club.

Nos projets pour l'année 2026 :

- un partenariat dès le 25 Janvier prochain, avec les jeunes du DAME la Durance pour une découverte en douceur des sentiers des environs au rythme d'une sortie par mois le dimanche, jusqu'en Juin 2026
- notre participation aux sorties communes avec d'autres clubs du O4 et Handicap Evasion
- la 3e édition de la fête « le Printemps de la Randonnée » le dimanche 12 Avril 2026, avec 20 randonnées proposées, grâce au soutien de la municipalité pour l'aspect financier et logistique, la collaboration avec les clubs du O4, le dynamisme et l'implication des bénévoles fidèles depuis 3 ans.

REJOINS- NOUS À LA RENTRÉE !

KICKBOXING CHATEAU-ARNOUX

TOUS LES JEUDIS

COURS ENFANTS
18H-19H

COURS ADULTES
18H-19H30

1 COURS
GRATUIT

Gymnase du collège Camille Raymond

Coach diplômé BPJEPS-BMF-CQP

Kickboxingteamjma 06.03.56.07.33



Retour sur le Salon du livre !

Cette 5^e édition a permis à l'association organisatrice 'L'Entrée des Artistes' d'accueillir, tout au long du Week-end des et octobre, plus de cinq cents visiteurs venus découvrir quelques cinquante cinq auteurs auxquels s'étaient joints une vingtaine d'artistes (Peintres, photographes, sculpteurs) ainsi qu'une exposition sur La Durance proposée par l'association naturaliste 'La cistude'

En tête d'affiche :

Vincent Fernandel, petit fils de Fernandel, lui-même artiste à part entière (Comédien, écrivain, musicien) un lien vivant entre les arts, le cinéma français et la littérature

René Frégni, écrivain auteur de romans et animateur d'ateliers d'écriture dans les prisons

Thibault Bérard (Auteur, journaliste) a animé plusieurs ateliers auprès des classes primaires

Jack Meurant célèbre écrivain dignois, présent au salon depuis la première édition

Sylvie de La Médiathèque Louis Joseph a assuré l'animation d'ateliers créatifs



Au Cinématographe a eu lieu la projection du film d'Henri Verneil 'Le Grand Chef' avec Fernandel et commenté par Vincent son petit fils Le 'Stand'Up' avait assuré la partie restauration

« Oui ! La culture permet de réunir les peuples »



Dans le cadre de la 6^e édition qui se déroulera les 3 et 4 octobre (Plusieurs jours en semaine seront dédiés aux scolaires), nous pouvons annoncer la venue de l'enfant du pays connu et reconnu sans le monde entier, Bernar Venet ainsi que des personnalités du milieu naturaliste proposées par 'La Cistude'



Théâtre Durance
2025 2026
theatredurance.fr

**Envie de spectacles ?
Il reste encore des places sur
certains rendez-vous au Théâtre
Durance.**

N'hésitez plus, il est encore temps de réserver.

**L'agriculture hier, aujourd'hui et demain :
1 spectacle et 1 rencontre**

**mer 11 fév 18:30 Rencontre « agriculture, hier,
aujourd'hui et demain »**

**jeu 12 fév 19:00 + ven 13 fév 20:30 La Terre –
Cie Nar6 [théâtre]**

[Théâtre

Le spectacle en quelques mots

Adapté du roman éponyme de Zola, *La Terre* fait dialoguer le monde rural du XIX^{ème} siècle et le quotidien des agriculteurs que nous côtoyons. Les problèmes d'hier résonnent avec les crises et difficultés d'aujourd'hui.

Autour du spectacle

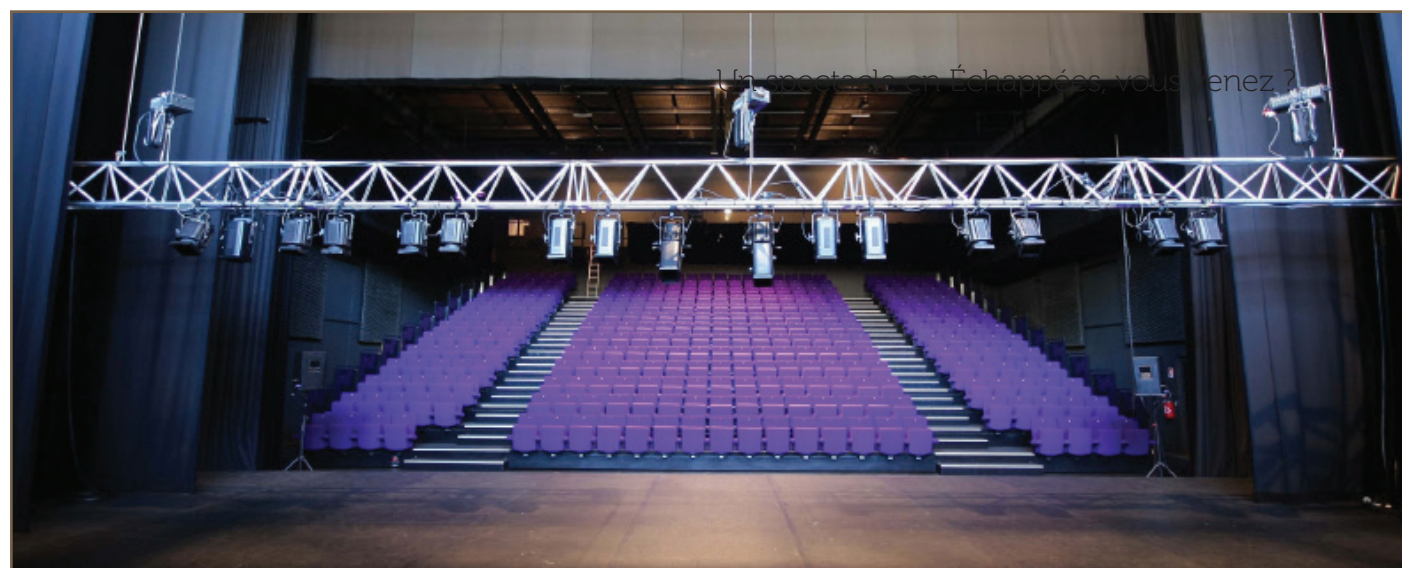
En lien avec le texte de Zola, Anne Barbot nous propose d'ouvrir le débat sur l'agriculture hier, aujourd'hui et demain lors d'une rencontre.

Un dialogue qui associera paysan·ne·s, associations et jeunes en lycée agricole.

**Un spectacle pendant les vacances
scolaires, ça vous dit ?**

**Exceptionnellement, le Théâtre vous propose
cette saison un concert pendant les vacances
scolaires de février.**

Venez découvrir Loïc Lantoine et Marc Nammour pour *Portraits crachés*, un concert hybride qui mêle rap, hip-hop, slam, électronique, rock, jazz et théâtre.



Durance

La compagnie Le Nez au Milieu du Village vous donne rendez-vous avec Dans le silence des paumes, du théâtre dans cinq communes du département.

Lelia, Colin et Florent se retrouvent tout juste après la disparition de leur mère. Ils déroulent leurs souvenirs et dessinent le portrait de Maryse, femme forte, mère courage.

Précis et vibrants d'émotions, les trois interprètes incarnent ce texte subtil qui oscille entre tendresse, humour et poésie. Un concentré d'humanité.

de 3 à 5€ (billetterie uniquement sur place à partir de 18:30)

à noter : selon la taille de la salle, la jauge peut être limitée

lun 02 mars 19:00 – Montlaur, salle culture et loisirs

mar 03 mars 19:00 – Vergons, salle polyvalente

mer 04 mars 19:00 – Champtercier, salle polyvalente

jeu 05 mars 19:00 – Garde-Colombe, maison pour tous de Pont-Lagrand

ven 06 mars 19:00 – La Condamine Châtelard, salle des fêtes

Save the date, le festival
Les Escapades revient pour
une nouvelle édition en juin !

18 ET 20 juin 2025
gratuit, en plein air
Les Lauzières

Nouveau format pour Les Escapades.
Cette année ce ne sont pas deux mais trois soirées de concerts gratuits pour fêter la fin de saison au Théâtre Durance et le début de l'été.

Sur place, foodtrucks et buvette, sans oublier le bar des minots. Restez à l'affût, la programmation sera dévoilée un peu plus tard.

Retrouvez l'agenda complet du Théâtre Durance sur theatredurance.fr.

contact billetterie 04 92 64 27 34 / billetterie@theatredurance.fr



La Terre © Simon Gosselin



Portrais Crachés © L. Guizard

Des nouvelles de l'Agglo

Mobilité

Karos – Provence Alpes Covoiturage réduisez vos frais de transport au quotidien

Près de 80 % des trajets domicile-travail sur notre territoire se font aujourd'hui en voiture... avec une seule personne à bord.

Depuis cet été, l'application Karos – Provence Alpes Covoiturage transforme ces trajets quotidiens en solution de transport partagée, pratique et économique.

Résultat : moins de frais, moins de CO2, et plus de convivialité au quotidien.

Permettant à chaque utilisateur de proposer ou réserver un covoiturage, en fonction de ses horaires et habitudes, l'application Karos – Provence Alpes Covoiturage suggère automatiquement les trajets les plus pertinents pour partager sa voiture avec des collègues ou des habitants proches.

Les usagers peuvent préciser leurs jours de télétravail, leurs covoitureurs favoris, ou encore sélectionner des covoiturages « entre femmes ».

Pour encourager son utilisation, Provence Alpes Agglomération participe financièrement à chaque trajet effectué avec Karos la première année.

Ainsi :

- Les passagers ne paient que 0,50 € pour un trajet jusqu'à 30 km, puis 0,10 €/km.
- Les conducteurs perçoivent 2 € par passager pour un trajet jusqu'à 20 km, puis 0,10 €/km.

Par exemple, un aller-retour Moustiers-Digne-les-Bains, qui coûte habituellement 11 € pour une personne seule en voiture, revient, avec Karos – Provence Alpes Covoiturage, à environ 4 € pour un passager et 2,40 € pour un conducteur qui perçoit

8,60 € par passager grâce à la contribution de l'agglomération.

Comment commencer ?

1. Téléchargez l'application Karos (Google Play ou App Store)
2. Créez votre compte
3. Renseignez vos horaires et destinations
4. Démarrez vos trajets en covoiturage

Pour plus de sérénité, une garantie retour vous permet de rentrer chez vous en taxi en cas d'annulation de votre trajet de retour.

Grâce au partenariat établi entre Provence Alpes Agglomération et Karos, toutes les entreprises de moins de 200 salariés du territoire peuvent être gratuitement accompagnées pour développer la pratique du covoiturage auprès de leurs employés.

Cet accompagnement comprend une gratuité de six mois sur tous les trajets effectués par leurs employés en tant que passager. Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site



Retour en images ... sur les Assises nationales des espaces cyclistes

Du 4 au 7 novembre, Château-Arnoux-Saint-Auban a accueilli les Assises Nationales des Espaces et Territoires labellisés de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Cet événement a réuni plus d'une centaine de participants venus de toute la France : représentants de la FFC, équipes nationales, clubs, comités, collectivités, offices de tourisme et acteurs du développement du vélo et du VTT.

Au programme : conférences, ateliers thématiques et séances de terrain, avec plusieurs temps forts, parmi lesquels :

- La visite guidée du stade VTT XCO Olympique de Haute-Provence
- La remise du label national "Terre d'Excellence Cycliste" à Provence Alpes Agglomération par le Président de la FFC, pour la qualité des infrastructures et des actions menées en faveur du vélo et du VTT.

Provence Alpes Agglomération devient ainsi le



premier territoire en France à détenir l'ensemble des labels territoriaux FFC : Site VTT, Espace Cycloport, Espace Gravel et Stade VTT XCO.

Cet événement était organisé par la Fédération Française de Cyclisme, en partenariat avec Provence Alpes Agglomération et l'Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains.



Des nouvelles de l'Agglo

Collecte des déchets Travaux d'enfouissement des colonnes

La commune a engagé depuis plusieurs semaines deux importants chantiers d'enfouissement des colonnes de tri et d'ordures ménagères sur le point de collecte de la gendarmerie ainsi que sur celui rue Gabriel Cordier.

Cette opération, prévue depuis le démarrage du changement de système de collecte début 2024, marque une nouvelle étape dans l'amélioration du cadre de vie de tous les habitants.

L'objectif de ces travaux est d'améliorer l'accessibilité pour l'ensemble des habitants, notamment les personnes à mobilité réduite, grâce à un espace plus large, mieux organisé et plus facile d'accès.

Il permet également de renforcer une meilleure intégration dans le paysage des points de collecte, en remplaçant les colonnes aériennes par des dispositifs enterrés, plus discrets et plus durables.

L'enfouissement des colonnes offrira également une capacité de stockage plus importante, limitant ainsi les débordements lors des périodes de forte fréquentation.

Cet investissement représente cependant un budget de 372 017,33 € à la charge de la commune (terrassement) et de 101 843,39 € pour Provence Alpes Agglomération.

Le dispositif des colonnes aériennes nous a permis de tester les lieux d'implantation des points de collecte et d'avoir la possibilité de procéder à leur déplacement lorsque cela est nécessaire et techniquement réalisable.

C'est pour cette raison que nous avons différé les travaux des dispositifs enterrés, également plus coûteux que les colonnes aériennes.

Nous prévoyons désormais l'enfouissement d'autres points dans les années à venir, en fonction des possibilités budgétaires.



Les colonnes aériennes des deux points permettent désormais de renforcer des points de collecte existants de la commune.

Sur le nouveau point de collecte de la gendarmerie, tous les flux de déchets sont présents afin de faciliter le tri pour l'ensemble des habitants avec 3 colonnes pour les emballages, 1 colonne pour le papier, 2 colonnes pour le verre, 2 colonnes pour les cartons bruns, 3 colonnes pour les ordures ménagères et 2 bornes dédiées aux restes alimentaires.

Sur le nouveau point de collecte de la rue Gabriel Cordier, tous les flux de déchets sont également présents avec 2 colonnes pour les emballages, 1 colonne pour le papier, 1 colonnes pour le verre, 1 colonnes pour les cartons bruns, 4 colonnes pour les ordures ménagères et 1 borne dédiée aux restes alimentaires.

Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche globale visant à améliorer notre environnement, moderniser les équipements publics, et garantir un accès plus simple et plus adapté aux dispositifs de tri pour tous les usagers.



Nous vous rappelons é g a l e m e n t l'importance de trier vos déchets, afin de maîtriser au mieux les coûts que leur traitement représente pour l'Agglomération, et donc pour chacun d'entre nous au travers de la TEOM.

Un tri de qualité permet non seulement de réduire les dépenses, mais aussi de valoriser davantage nos déchets et de préserver notre cadre de vie.

Ce nouveau dispositif d'enterrement des 2 points d'apport volontaire sur la Commune a permis de dégager plusieurs colonnes et déplacer un point d'apport volontaire.

Concernant les OM

Renforcement des points d'apport
Feux routes - Blâche Gombert (Avenue du Jas)
Déchetterie Zone artisanale Blaches Gombert
Descente vers l'aviation (avenue Vincent Ougloff)

OMR + Cartons
Les Halles - La Poste - Cours Péchiney
OMR + Cartons - La Riaille - (voir avec...)
PAV Font-Robert - Renforcement 1 OMR + 1 carton + 1 emballage des travaux d'aménagement vont être réalisés. Le remplacement de colonnes vieillissantes va être mis en place.

Pour 2026 - 2 nouveaux points seront installés (1 enterré et l'autre semi enterré)

Les résultats sont là !

Depuis le changement de mode de collecte :

24% d'ordures ménagères en moins dans nos poubelles ultimes,
et plus de 42% d'augmentation des emballages triés

Plus de 5 tonnes de biodéchets sont collectés par semaine depuis le mois d'octobre dernier par les 10 Communes qui participent au dispositif

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur :

<https://www.provencealpesagglo.fr/category/preserve-recycler/gestion-dechets/>

*René VILLARD Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban
Conseiller départemental
2^e Vice-président Provence-Alpes-Agglomération
délégué aux déchets*

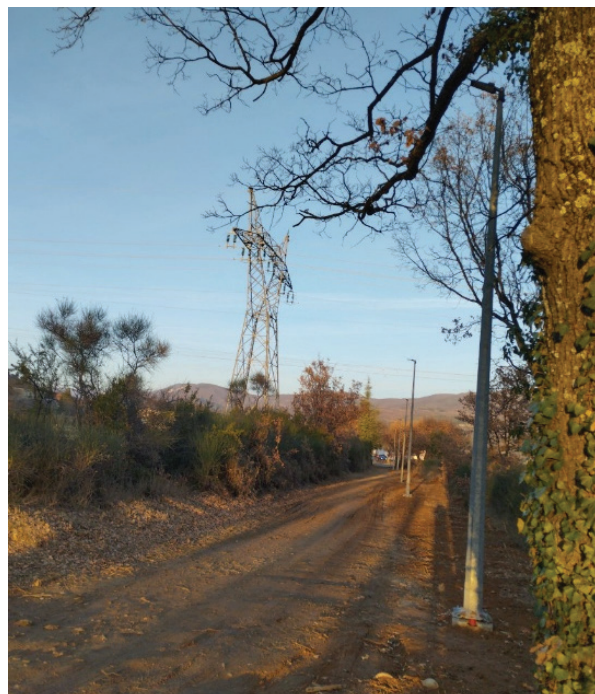
Dernière minute.

Eclairage du cheminement reliant le Collège au Barrasson

Il est fréquemment utilisé par les élèves du Collège, par les promeneurs,

les cyclistes et les personnes allant au Supermarché Auchan, pour se rendre ou venir de Saint Auban, mais n'était pas éclairé et limitait son utilisation dès la tombée du jour.

A la demande de Virginie Sacco, élue déléguée à la Jeunesse, aux déplacements urbains et à la Circulation douce, les Services Techniques de la Ville ont entrepris l'étude de la réalisation et effectué les travaux de mise en place de 7 lampadaires équipés de Leds pour l'éclairage et la sécurisation des lieux.



le Maire : René Villard, Virginie Sacco, Marc Rovira Adjoint aux travaux et Emmanuel Halsouet Responsable Batiment et Electricité



Tribune libre

CASA 2020

Philippe BERTRAND CASA 2020

Article non fourni

DÉMOCRATIE CASA

Déjà la fin de ce mandat municipal ! En 2020, avec la liste Démocratie Casa, nous portions collectivement des propositions pour bouleverser le mode de décision communal, en donnant aux habitant-es une place centrale dans les réflexions et les choix. Grâce à de nombreux ateliers de travail ouverts à tous, nous avons élaboré un schéma dans lequel les élus n'étaient jamais les seuls décideurs. Bien sûr, si ce schéma avait été appliqué, il aurait fallu l'adapter à la réalité de terrain. En rompant avec les habitudes hiérarchiques de la politique locale, il pouvait aussi faire peur et susciter la méfiance. Pourtant, il a rencontré une véritable adhésion : malgré notre campagne électorale tardive, avec une tête de liste élue au dernier moment par ses colistiers, vous avez été plus de 15 % à voter pour nous au premier tour. L'envie de faire souffler un vent nouveau sur la politique locale était là.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Seule élue de Démocratie Casa au conseil municipal, j'ai essayé de porter les idées que nous avons fait émerger pendant la campagne. J'ai voté contre certaines décisions, en argumentant et en cherchant à ouvrir le débat avec la majorité. Par exemple, contre la reconduction du contrat (en vigueur sous l'ancienne municipalité) qui lie la commune à BFM-D'ici TV, entretenant une confusion malsaine entre publicité et information locale. Ou contre les caméras de vidéo-surveillance, qui enrichissent des entreprises privées et dont l'efficacité n'est, à ce jour, pas prouvée.

J'ai aussi souvent voté pour, en considérant que la plupart des choix de la municipalité respectaient les quatre grands principes définis par Démocratie Casa pendant sa campagne : respecter le cadre de vie et la nature dans le cadre d'une écologie sociale et équitable ; soutenir une économie locale au service de la population ; défendre et

développer les biens communs (services publics, ressources, équipements...) ; respecter une égalité de traitement entre tous les habitants. J'ai constaté certaines avancées en matière de démocratie : mise en place de conseils de quartier avec un budget dédié, organisation d'une consultation (et respect de son résultat) concernant un projet de nouveau supermarché... Même si nos propositions étaient plus audacieuses, ces initiatives vont dans le bon sens.

Je n'ai en revanche jamais été en phase avec l'autre liste minoritaire (Casa 2020) dont les positions reflètent, à mon avis, la confusion politique ambiante et un manque de réflexion sur le bien commun. Critiquer la gestion financière « calamiteuse » en faisant semblant d'ignorer la baisse continue des ressources orchestrée par le gouvernement ; faire mousser des faits divers pour instrumentaliser un « sentiment d'insécurité »... Cela ressemble fort à ce que l'on entend, à longueur de journée, sur certaines chaînes d'information continue. Après notre campagne de 2020, beaucoup de membres de notre liste (moi y compris) sont retournés à la vie citoyenne, associative, militante, culturelle, solidaire, écologique, en poursuivant de belles initiatives, et en lançant de nouvelles actions. C'est aussi ça la politique : créer ensemble du commun, du beau, du joyeux, du partagé, hors (ou en complément) du système électoral. À l'heure où certains attisent les haines, nos solidarités et nos espoirs sont d'autant plus précieux. Je vous souhaite une belle année 2026, et je souhaite à notre commune de résister aux sirènes néfastes et rabougries qui voudraient nous faire croire que l'Autre est un ennemi. « On vient tous de quelque part ! »

Lisa pour Démocratie Casa

PROPRIÉTAIRES DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR VOS TRAVAUX



- Rénovation énergétique
- Adaptation
- Réhabilitation
- Remise en état
- Rénovation de façades



CONSEILS - ACCOMPAGNEMENT - AIDES FINANCIÈRES

Comment nous contacter ?

- Rendez-vous au 2 Rue Gabriel Cordier
Espace Henri Wallon 04160 Château-
Arnoux-Saint-Auban
- Permanences : 1^{er} et 3^e mercredis du mois,
de 9h à 12h et de 13h à 16h
- Appelez le : 0805 280 208

**PAS PASSER CETTE
OPPORTUNITÉ !**

Un logement plus sain,
plus confortable
et plus économique,
c'est à votre portée !